

Samedi 21 mai 1983

D Y N A M I Q U E

De nombreuses pages sont consacrées à l'émotion locale (Anguilcourt et Sissonne) et au problème du traitement des fûts, maintenant qu'ils ont été retrouvés.

La presse s'efforce également de tirer des leçons générales de cette "affaire de dupes" (Sud-Ouest) : elle a eu le mérite de jeter un peu de lumière sur un monde "pas très propre" (L'Union). Un "scandale", dit sans détour M. Futterknecht, directeur chez Hoffmann-La Roche (Nord-Matin).

Libération s'arrête plus particulièrement sur la question du traitement des fûts : Hoffmann-La Roche n'a rien prévu à ce propos, laissant sans doute le soin aux pouvoirs publics de s'en charger. Le secrétariat d'Etat à l'Environnement tient fermement à son principe de non-transfert de responsabilité : c'est à l'industriel de proposer les solutions techniques envisageables, à l'administration d'exercer le pouvoir de contrôle. Mais le problème est surtout, insiste le journal, d'ordre psychologique. C'est là le résultat du secret, de la dissimulation. Hoffmann-La Roche a largement fabriqué les fantasmes qui aujourd'hui structurent la situation : or, "les fantasmes ne brûlent pas".

D'autres journaux font leur bilan en prenant pour cible certains acteurs. L'Humanité garde Hoffmann-La Roche comme accusé principal, en demandant si, une nouvelle fois, la multinationale demeurera intouchable.

Nice-Matin et Le Quotidien de Paris s'acharnent sur Huguette Bouchardeau : "un ministre dévalorisé", "les gaffes d'Huguette Bouchardeau". Elle se voit reprocher : ses déclarations initiales, son insistance sur la piste allemande ; un langage de ministre que la militante du PSU devrait s'interdire de tenir ; un sens du commerce extérieur, alors qu'elle est chargée de l'Environnement... La condamnation est absolue, globale et définitive. Ces attaques ne s'expliquent sans doute pas seulement en raison des arguments avancés. A l'évidence, on voit davantage à profiter d'une crise pour régler des contentieux de longue date (et ce ne sont jamais les "munitions" qui manquent en situation de crise). Sans doute aussi ne faut-il pas laisser à un adversaire politique le bénéfice du traitement finalement heureux d'une affaire délicate : si, aux moments les plus difficiles, on a peut-être jugé souhaitable de ne pas gêner l'action du responsable (qui doit être utile à tous), on s'efforce de compenser cette abstention relative lorsque le moment le plus critique a pu être maîtrisé.

L'affaire Die Welt garde une place centrale dans les journaux. "Commencée dans le secret, l'affaire se poursuit dans le même climat" (Le Matin). "Que de points d'interrogation !" (Nord-Matin). Libération élabore une hypothèse : Die Welt aurait été renseigné par la Badische Rückstand Beseitigung.

Il faut cependant s'arrêter avec beaucoup d'attention aux écrits des journaux picards :

- "Ces révélations ont-elles été faites à dessein à l'étranger ?" (La Voix du Nord).

- La "solution" négociée" passait peut-être par la "récupération" discrète des 41 fûts que l'on aurait découverts dans un lieu de stockage plus approprié... Voire à l'étranger, avec la société Hoffmann-La Roche" (La Voix du Nord).
- "On peut estimer que la solution négociée a échoué, peut-être en raison de certaines "fuites" (La Voix du Nord).
- "Quelque que soit la part prise par la "solution négociée" dans la découverte de jeudi, cette fin doit satisfaire le magistrat" (Le Courrier Picard, dans un article de soutien au juge d'instruction).
- "Le juge d'instruction a confirmé ce qui demeure pour le moment la version officielle" (Le Courrier Picard).
- "Qu'a bien pu dire l'avocat, mardi dernier, au juge d'instruction après s'être entretenu pendant deux heures avec son client ?" (Le Courrier Picard).
- Pourquoi [le SRPJ] n-at-il pas croisé immédiatement cette piste "d'Anguilcourt où J.M. Quignon, interrogé à plusieurs reprises, a vécu dix ou quinze ans ?" (Le Courrier Picard).

Les journalistes régionaux, on le voit assez bien à travers ces mots et allusions, tentent de suggérer des pistes d'interprétation. Elles seraient du type :

- Le juge "savait" (quoi exactement ?) avant le 19 mai : depuis mardi 17 ou "le début de la semaine". Les journalistes d'ailleurs se doutaient que l'on approchait du but. Ainsi le Courrier Picard écrit-il : "Au début de cette semaine, alors que rien ne filtrait sur l'affaire, on se demandait quelle fin allait connaître la chasse aux fûts". Un arrêt de flux d'informations, faut-il ici observer, constitue en lui-même une information de qualité.
- Comme on l'a toujours craint à Saint-Quentin, les journaux soulignent encore et encore qu'il y avait le risque d'une "solution clandestine", faisant soit réapparaître les fûts en Suisse ou en Allemagne, soit disparaître plus radicalement les fûts ; ces deux solutions finales permettaient d'affirmer qu'il n'y avait jamais eu de piste française. La presse locale a toujours exprimé de l'inquiétude vis-à-vis de cette possibilité tenue pour redoutable pour la justice et celui qui en avait la charge. Les déclarations de Me Maurin : "Vous ne saurez jamais où elle était", corroborent, selon certains, cette hypothèse.
- Cependant, le magistrat "peut être satisfait", quelle que soit la part prise par la solution négociée dans l'issue du 19 mai.
- Les "fuites" (notamment l'information donnée par Die Welt ; et auparavant l'affaire du J9) ont fait échouer la solution clandestine.
- Les révélations ne pouvaient sans doute pas être faites directement en France : "elles ont été faites à dessein à l'étranger".
- Enfin, les journalistes laissent entendre que la police n'a guère creusé le cas de J. M. Quignon. Pourquoi ? Le juge aurait-il là encore un autre front de lutte politico-administratif ? La presse laisse clairement entendre que oui.

On remarquera que si le juge ne disposait pas du soutien actif des deux

policiers à sa disposition, il savait par contre que nombre de journalistes n'étaient guère freinés, eux, dans leurs recherches : tous étaient tendus vers le but suprême, le scoop magistral. C'était peut-être là une carte de choix pour le juge. Ceci est matière à réflexion sur les acteurs, les réseaux, la presse en situation de crise.

Ces parutions sont à rapprocher de celle proposée par Le Journal du Dimanche. Cette dernière publication présente un scénario qui "expliquerait tout" : la destination des fûts était l'URSS ; un camion est-allemand qui devait prendre la cargaison a fait défaut ; un détective privé allemand a payé 800 000 F pour connaître le lieu de la cache et c'est lui qui a donné l'information à la presse allemande... On trouve ici le modèle exact de ce que produit une dynamique de crise : l'acharnement à rechercher et révéler "la" solution, qui "explique tout" ; il s'agit de savoir qui "tire les ficelles". La crise se résume à un puzzle à une dimension qu'il s'agit de reconstituer.

Mais cet article de journal parisien ne plonge pas ses racines dans une réalité locale, ne semble pas traduire plus qu'une élaboration intellectuelle. Les publications picardes, elles, semblent beaucoup plus l'expression d'un jeu de force.

Par ailleurs, il faut remarquer que le mouvement général d'investigation à propos de la gestion des déchets se poursuit, bien que l'objet du scandale ait été retrouvé. Le Courrier Picard fait ainsi le point sur la gestion des déchets dans sa région.

Les dépêches du jour, peu nombreuses, portent sur les points les plus chauds :

- L'affaire Die Welt : le Premier ministre dément les accusations du journal ; il n'a été informé que jeudi après-midi ; Mme Bouchardeau dément, une nouvelle fois, avoir été informée avant jeudi 16 h. 30.
- La question des tractations financières entre B. Paringaux et les firmes allemande et suisse : Mannesmann, comme Hoffmann-La Roche, dément toute opération financière liée à la découverte des fûts.
- L'enlèvement des fûts : Hoffmann-La Roche, à la recherche d'une solution, a promis une réponse sous huitaine. Une certaine opposition commence à se manifester à propos du stockage des fûts à Sissonne.
- Une question, à nouveau, semble venir s'ajouter à l'ensemble : "S'agit-il des vrais fûts" ? C'est un habitant de Sissonne qui l'exprime et l'AFP qui le rapporte. On perçoit immédiatement quel ingrédient de choix cette question pourrait devenir dans une relance de la crise.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (7)II - JOURNAUX PLUS TYPES1. TITRES (11)2. THEMES**1° Des leçons générales**

- a) L'accablante vérité
- b) Une histoire de dupes
- c) M. Futterknecht : "un scandale"

2° L'élimination des fûts

- a) L'imprévoyance d'Hoffmann-La Roche
- b) Une politique administrative ferme
- c) Un problème psychologique plus que technique
- d) Réflexion générale : les fantasmes ne brûlent pas, ou les conséquences d'une politique du secret

3° Des acteurs pris pour cible

- a) Huguette Bouchardeau
- b) Hoffmann-La Roche

4° L'affaire Die Welt : des questions**5° Au-delà des questions**

- a) Le journalsite de Die Welt
- b) Un coup de presse
- c) L'échec de la solution négociée ?
- d) Une issue incroyable

6° Un scénario complet pour les tractations secrètes**7° Complément sur les dossiers déjà ouverts : la gestion des déchets en Picardie**III - DEPECHEES D'AGENCES**1° L'affaire Die Welt**

- a) Démenti du Premier ministre
- b) Nouveaux démentis de Mme Bouchardeau

2° Tractations financières pour le dénouement ? Démentis des deux sociétés**3° Le traitement des fûts et les problèmes à Sissonne**

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (7)II - JOURNAUX PLUS TYPES1. TITRES

1. L'Union : L'accablante vérité.
2. Sud-Ouest : Dioxine à détruire, cherche pays volontaire.
3. Libération : Pas d'obstacle technique à l'élimination.
4. Nord-Matin : Dioxine. Le temps des questions.
5. Nice-Matin : Déchets. Des retrouvailles embarrassées.
6. Le Quotidien de Paris : Les gaffes d'Huguette Bouchardeau.
7. L'Humanité : La filière empoisonnée. Le groupe Hoffmann-La Roche joue les Ponce-Pilate
8. Le Matin : Dioxine. Déchets cherchent preneur. La Suisse pourrait accepter de les accueillir (une).
9. La Voix du Nord : Les déchets de dioxine n'avaient jamais quitté la France.
10. Le Courrier Picard : Dossier spécial Dioxine. Après la miraculeuse découverte d'Anguilcourt, des questions, pas de réponse.
11. Le Journal du Dimanche : Incroyables négociations en coulisse (une). Depuis des mois on négociait en secret.

2. THEMES1° Des leçons généralesa) L'accablante véritéL'Union

Longue à éclater, la vérité est accablante. D'abord pour les maillons de la chaîne clandestine qui, de l'industriel au transitaire en passant par le récupérateur, avait pour mission de faire disparaître du paysage le poison de Seveso. Ensuite pour la législation allègrement bafouée dans cette rocambolesque affaire. Enfin pour le gouvernement, mis en situation inconfortable et dont les déclarations n'ont pas toujours brillé par leur flair et leur cohérence.

Aujourd'hui cadenassés dans une caserne, les fûts de Seveso sont à l'abri et hors d'état de nuire. Reste qu'il faut désormais s'en débarrasser et trouver la solution au délicat problème de leur traitement et de leur élimination.

Devenu soudainement très coopératif, le groupe Hoffmann-La Roche propose son concours afin que cette entreprise soit menée rapidement et au grand jour.

Il était temps ! Après la clandestinité d'un trafic pas très propre, on met enfin les cartes sur la table et les fûts en lieu sûr. Rien que pour cela, il n'était pas inutile de revenir à la case départ.

Mais que de semaines perdues, de palabres inutiles et de dissimulations pour esquiver la loi. Faut-il alors s'étonner devant le phénomène de rejet qui frappe désormais aux abords des décharges ?

Qui sème le doute récolte l'opprobre ?

b) Une histoire de dupes**Sud-Ouest**

Dans cette histoire, chacun, en quelque sorte, aura été la dupe de l'autre. Hoffmann-La Roche, propriétaire suisse des déchets, faisant confiance à "Mannesmann" chargé du transport, estime "avoir été trompé dans sa bonne foi". "Mannesmann", elle, a cru les assurances de Bernard Paringaux sur la mise en décharge officielle et contrôlée de la dioxine. Le certificat de cette mise en bonne décharge, totalement faux, a d'ailleurs été brandi en permanence par les uns et les autres, notamment par les autorités françaises et italiennes pour justifier de leur sincérité.

c) M. Futterknecht : un scandale**Nord-Matin**

les déchets dans son entrepôt de Saint-Quentin. Mais, quelques temps plus tard, il s'est rendu compte que des gens étaient au courant et qu'il allait avoir des ennuis. Il a estimé que la police ou les douanes allaient contrôler sa décharge et que le pot aux roses serait découvert. Alors, il s'est affolé et il a caché les déchets, aidé de son ouvrier, ici dans ce hangar en ruine. Ensuite, incarcéré, il s'est tu car il pensait, une fois libre, mettre tranquillement, en lieu plus sûr, les déchets. Mais, finalement, il a dû avouer. A mon avis, les choses se sont passées ainsi.

N.M. : Bernard Paringaux avait donc trouvé, selon vous, un pays destinataire des déchets et n'a finalement pas eu une autorisation. Quel était ce pays ?

A.F. : Selon moi, l'Allemagne de l'Est. C'est un pays qui ne craint pas son opinion publique.

N.M. : Pouvez-vous affirmer que tous les déchets toxiques de Seveso se trouvent ici dans les 41 fûts maintenant répartis dans ces camions militaires ?

A.F. : Absolument, les 250 grammes de dioxine sont dans les 41 fûts. Il ne reste que 5 grammes en Italie pour les analyses.

N.M. : Estimez-vous que ce soit un procédé sérieux d'accepter de ne pas savoir où vont les déchets et dans quelles conditions ils y vont ?

A.F. : Non, effectivement ce procédé s'est révélé catastrophique puisque Mannesmann nous a menti. Un procès est d'ailleurs en cours entre nous et eux. Nous savions que Mannesmann allait sous-traiter le camionnage, mais nous ne savions pas que cette filiale italienne de Mannesmann allait sous-traiter le retraitement lui-même. C'est un scandale.

N.M. : Alors, que s'est-il passé avec Paringaux ?

A.F. : Mon avis, et nous avons des documents qui appuient notre thèse, est le suivant : Paringaux a expliqué à Mannesmann qu'il avait une décharge et un pays avec toutes les autorisations nécessaires. Or, c'était faux : Paringaux pensait recevoir toutes les autorisations mais l'une d'entre elles, quelque part, lui a fait défaut. Alors, il a été obligé de stocker

2° L'élimination des fûts

a) L'imprévoyance d'Hoffmann-La Roche

Libération

Hoffmann-La Roche n'avait rien prévu pour éliminer les déchets après qu'on les ait retrouvés.

Quelque soit la solutions qu'adopte Hoffmann-La Roche, un fait est déjà patent : la firme suisse est prise au dépourvu, elle n'avait rien prévu pour éliminer les déchets après qu'ils aient été retrouvés.

On ne peut que s'étonner de l'inconséquence des responsables de la firme suisse. Alors que chacun s'attend depuis près de deux mois à ce que les fûts de dioxine soient retrouvés, aucune solution d'élimination n'a été préparée. Comme si la firme suisse considérait s'être débarrassée du problème, et attendait du gouvernement concerné qu'il le résolve après la découverte.

b) Une politique administrative ferme

Libération

Au secrétariat d'Etat à l'environnement, on affirmait hier soir ne pas être directement concerné par la recherche d'une solution technique. "C'est à Hoffmann-La Roche de nous proposer des solutions techniques. Il nous appartiendra ensuite de déterminer laquelle de ces solutions est la plus satisfaisante d'un point de vue technique et humain. Hoffmann-La Roche s'est d'ailleurs engagé à nous faire des propositions sous huitaine.

c) Un problème psychologique plus que technique

Libération

Le principal obstacle à vaincre pour éliminer la dioxine, n'est pas d'ordre technique mais psychologique. Stockage, incinération, retraitement, les solutions existent.

L'élimination de la dioxine ne pose pas de véritable problème technique. La question est bien évidemment ailleurs, dans la psychose qu'ont fait naître les 51 jours de chasse aux fûts fantômes. Et la question posée tant aux dirigeants d'Hoffmann-La Roche qu'au gouvernement français peut se résumer ainsi : comment faire admettre à des gens à qui l'on parle depuis près de deux mois de la disparition de "produits toxiques extrêmement dangereux" qu'il est possible de détruire ou de stocker la dioxine retrouvée près de chez eux sans mettre en péril leur santé.

- d) Réflexion générale : les fantasmes ne brûlent pas, ou les conséquences d'une politique du secret

Libération

Reste, pour que le ministère puisse classer le dossier et les Rouletabille retourner dans leurs foyers, à se débarrasser une dernière fois de la cargaison.

Aucun problème, disent les techniciens, on peut brûler la dioxine sans faire courir de risques à l'environnement. Mais dans cette affaire, depuis l'instant où ils ont laissé s'échapper un nuage empoisonné des cheminées de l'usine de Seveso, les techniciens sont lâchés, relégués loin derrière.

La dioxine de Seveso a cessé d'être un produit chimique, nécessitant des traitements techniques pour laisser la place au fantôme. Le syndrome de Seveso s'est abattu sur la France sans que quiconque ici ait jamais eu à souffrir de la dioxine contenue dans les 41 fûts bruns.

Et l'on ne brûle pas les fantasmes. Il a suffi que le nom de Saint-Vulbas soit proposé pour que se lèvent en une fonde anticipée, une armée d'opposants, élus locaux en tête.

Les dirigeants d'Hoffmann-La Roche avaient choisi (ou accepté ce qui revient à peu près au même) le secret, pour éviter qu'un mouvement d'opinion ne leur interdise de se débarrasser de leurs déchets encombrants. Neuf mois plus tard, ce bilan de l'"opération secrète" est édifiant. Il sera plus difficile que jamais d'éliminer ces quarante et un fûts.

3° Les acteurs pris pour cible

- a) Huguette Bouchardeau :

- un ministre dévalué

Nice-Matin

Pendant plus d'un mois et demi, les français et les françaises se sont demandé où étaient passés les quarante et un fûts de déchets de Seveso contenant de la dioxine et cela malgré les déclarations péremptoires du secrétaire d'Etat à l'Environnement.

A deux reprises, en effet, les 26 et 29 mars, Mme Huguette Bouchardeau avait affirmé "que ces dangereux déchets, entrés en France clandestinement le septembre 1982, se trouvaient maintenant dans un pays avoisinant", se refusant toutefois à toute autre précision. Ses informations, nous avait-elle assuré, reposaient sur des "documents sérieux" que ses services s'étaient procurés à la suite d'une enquête effectuée en direction des pays avoisinants de la France".

Avec la découverte de cette nocive cargaison, mercredi, dans un petit village près de Saint-Quentin, dans l'Aisne, les Français et les Françaises se demandent si Mme Huguette Bouchardeau s'est moquée d'eux ou bien si c'est elle qui a été abusée par ses services.

Quoiqu'il en soit, le démenti que viennent d'apporter les faits aux déclarations de Mme Bouchardeau hypothèque gravement sa crédibilité.

- Les gaffes d'Huguette Bouchardeau

Le Quotidien de Paris

Alors que les pistes plus ou moins sérieuses se sont multipliées ces dernières semaines et qu'Huguette Bouchardeau, le secrétaire d'Etat à l'Environnement, ait accumulé pas de clerc et faux pas.

Le jour même de sa prise de fonction au secrétariat d'Etat à l'Environnement, le dossier Seveso tombe sur son bureau. Et notre Huguette d'être d'emblée sur la sellette : elle répète à qui mieux mieux qu'elle ne peut affirmer si les fûts sont ou ne sont pas en France, elle dénonce "les secrets et les dissimulations" des industriels, elle en arrive à suggérer très clairement que le poison se trouve dans un "pays avoisinant" de la France, "comme la R.F.A.", elle fait allusion à une lettre décisive qui semble indiquer que la piste allemande est la bonne. Comme Edith, sa collègue du Commerce extérieur, elle piaffe... On lui demande des comptes : c'est elle qui en réclame. Aux multinationales et à Paringaux. Elle n'a pas complètement tort, mais elle élude - et c'est fâcheux - le problème de la longue léthargie de son administration et des autorités judiciaires.

Phrase malheureuse

Hier, sur Europe 1, si elle s'est encore déclarée "scandalisée par l'attitude de Paringaux" ("Je trouve inadmissible, a-t-elle aussi clamé, qu'il ait mis tout ce temps à passer aux aveux"), elle a jugé tout naturel que le journal allemand "Die Welt" ait pu diffuser en avant-première jeudi matin les révélations concernant le lieu de stockage des fûts... Elle a en effet estimé : "On peut penser que "Die Welt" a eu l'information par le groupe allemand Mannesmann. Quant à moi, je ne l'ai apprise que l'après-midi vers 16 h 30 par la préfecture de l'Aisne". On en resterait peut-être pantois s'il n'y avait

pas eu, toujours au cours de cette interview sur Europe 1, une phrase particulièrement malheureuse. Interrogée sur la prolifération des déchets en France, elle s'est récriée : "Non, on ne peut pas dire que la France est la France-poubelle. Nous exportons d'ailleurs plus de déchets que nous en importons" (sic).

A vouloir tenir aussi consciencieusement que possible son rôle de secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement, l'ancienne militante du PSU finit non seulement par perdre probablement sa crédibilité auprès de ses amis politiques, mais aussi par confondre Environnement... et Commerce extérieur. Bref, elle en arrive, hélas, à dire un peu n'importe quoi. A moins qu'il ne s'agisse d'une volonté délibérée de l'auteur du fabuleux scénario des "41 fûts de Seveso".

b) Hoffmann-La Roche**L'Humanité**

La découverte des fûts de dioxine à Anguilcourt est loin de clore l'affaire.

Au contraire. Il s'agit désormais de dresser la liste des responsabilités et surtout de savoir si le groupe suisse Hoffmann-La Roche, parce qu'il est une multinationale toute-puissante, va pouvoir se tirer de là comme si de rien n'était.

Bernard Paringaux, bien évidemment, est coupable. Il a accepté de jouer les basses œuvres en sachant qu'il s'agissait d'exposer des vies en abandonnant son fardeau empoisonné au milieu des ~~maisons~~ dans la chaîne clandestine qui a permis la sortie de la dioxine d'Italie.

"Mais, par dessus tout, Hoffmann-La Roche et ses dirigeants sont coupables. C'est ce géant de la chimie qui est au point de départ de la filière de Seveso. Sans des négligences inadmissibles, il n'y aurait pas eu l'explosion de l'usine Icmesa ni le nuage de dioxine qui a ravagé la petite ville italienne. Mais ce qui restera aussi insupportable dans cette affaire est la manière dont le groupe, usant de sa puissance, a pu organiser la conspiration du silence. De quel simple citoyen tolérerait-on qu'il se place ainsi au-dessus des lois ?

4° L'affaire Die Welt : des questions**Le Matin**

Les fûts ont été retrouvés à Anguilcourt-sur-Sart et ils sont aujourd'hui dans le camp militaire de Sissonne, dans l'Aisne : c'est à peu près la seule chose claire dans cette histoire de découverte des déchets de Seveso. Commencée dans le secret, l'affaire se poursuit dans le même climat.

Cette fois, c'est le gouvernement ouest-allemand qui a fait sortir l'affaire, via "Die Welt". C'est qu'ils commençaient à en avoir assez, nos voisins, de l'obstination française à poursuivre la piste allemande. Dès le début de mois d'avril,

leur gouvernement avait fermement recommandé aux autorités françaises de bien chercher sur leur territoire, peut-être que les déchets s'y trouvaient encore. Il est probable que le ministère de l'Intérieur ouest-allemand a fait pression sur la Mannesmann, la multinationale chargée par Hoffmann de l'élimination des déchets, pour d'une façon ou d'une autre savoir où ils étaient entreposés. Probable encore que l'affaire s'est réalisée via les avocats de Paringaux, dont l'un, Me Maurin annonçait, le 26 avril dernier, qu'une solution était en vue. Avant la découverte des fûts, on parlait beaucoup de négociations triangulaires : Hoffmann, le groupe ouest-allemand Mannesmann et "des représentants de Bernard Paringaux...". En tout cas, si le sous-traitant marseillais de l'affaire des déchets a parlé, c'est qu'il avait été délié de son secret.

Nord-Matin

Mais que de points d'interrogation ! Un point positif quand même : le comportement inflexible du juge d'instruction Vanhasbrouck qui a finalement réussi à faire parler Bernard Paringaux et honore la justice française. Néanmoins, quelque part dans ce fonctionnement, et le juge n'en est pas responsable, un grain de sable s'est manifesté : la presse allemande a été avertie du lieu de stockage des déchets avant tout le monde et, surtout, avant le secrétariat d'Etat à l'environnement. Pourquoi et comment ?

Libération

Dans le dénouement de cette affaire, un point important rest à éclaircir : comment le journal Die Welt a-t-il été mis au courant de l'endroit où étaient entreposés les fûts et ses révélations sont-elles uniquement une coïncidence avec les aveux de Bernard Paringaux ?

Il est midi jeudi lorsqu'à Saint-Quentin, Bernard Paringaux, de sa cellule de la maison d'arrêt, fait parvenir par l'intermédiaire de son avocat, maître Formeaux, une courte déclaration où il dit clairement qu'il est prêt cette fois à dire où se trouvent les 41 fûts de dioxine. Il ajoute même : "Je vous en dirai plus après". A 13 h, Régis Vanhasbrouck entend Paringaux qui donne le nom de la commune d'Anguillcourt et l'endroit précis où se trouvent les fûts. Pourtant, officiellement, Bernard Paringaux n'est toujours pas libéré de sa clause de silence et rien ne permettait de penser qu'il allait "craquer" ce jeudi. De plus, la coïncidence avec les révélations du journal Die Welt sont plus que troublantes. Et dans cet épisode décisif, il y a une hypothèse que beaucoup retiennent : Die Welt aurait fort bien pu être tuyauté tout simplement par la Badische Rückstand Beseitigung (la société allemande d'élimination de déchets contactée par Paringaux fin 81).

Retour en arrière. Lorsque Bernard Paringaux reçoit son encombrant chargement le 10 septembre dernier, il croit toujours qu'un arrangement sera possible avec la BRB et

son directeur, Jürgen Weber. Il prend le risque d'entreposer les fûts à Saint-Quentin et lorsque les dernières tractations ont échoué, faute d'autorisations officielles, il se tourne alors vers Quignon pour trouver une cache provisoire. Peut-être en a-t-il alors informé Jürgen Weber pour lui faire comprendre la situation on ne peut plus délicate dans laquelle il se trouvait. Ensuite, une campagne de presse se déchaîne en R.F.A. où la psychose à la dioxine prend de l'ampleur. La BRB est souvent la cible des médias d'autant que le ministère français de l'Environnement s'entête à parler de la piste allemande. Jürgen Weber en a peut-être lui aussi assez de voir ainsi se ternir son image de marque professionnelle et il pourrait alors avoir décidé de tout dire à Die Welt, tout en informant par courtoisie Paringaux, via ses avocats, de sa décision. Une hypothèse que les enquêteurs n'écartent nullement et qu'ils vont approfondir.

5° Au-delà des questions

a) Le journaliste de Die Welt

La Voix du Nord

Les autorités françaises savaient déjà, depuis lundi dernier, où se trouvaient la dioxine de Seveso.

C'est ce que m'a affirmé, hier, M. Manfred Schell, journaliste du quotidien allemand "Die Welt".

M. Schell avait révélé, jeudi, l'emplacement exact des 41 fûts de dioxine et donné une description détaillée de l'endroit où ils se trouvaient.

Son enquête de trois jours "auprès des milieux policiers de plusieurs pays européens" lui permit, en outre, d'affirmer que la France voulait se débarrasser des déchets contaminés avec le maximum de discrétion, évidemment, étant donné l'émotion provoquée dans l'opinion par cette affaire.

b) Un coup de presse

Le Courrier Picard

La question reste donc posée, Paringaux a-t-il parlé alors qu'il ne pouvait plus nier, le nom d'Anguilcourt étant connu en Allemagne ?

Où est-ce lui qui le premier a révélé le lieu de la cache ? "Ne nous demandez pas le nom de notre indicateur", répète ce journaliste allemand. Sans pousser plus avant l'analyse, il est intéressant de noter que pour une fois, la stratégie d'investigation journalistique a abouti en même temps que l'investigation policière.

Ce n'est pas la première fois mais, n'oublions pas, que cette affaire avait un troisième niveau, journalistique, policier bien sûr, mais aussi politique. Est-ce ce troisième étage qui a déclenché la mise à feu de la fusée, on peut vraisemblablement le penser. Rappelez-vous, Paringaux devant acheminer ses 41 fûts vers l'Allemagne de l'Est où la dioxine devait être retraitée ; c'est de là qu'est venu le blocage et cette valse funèbre.

C'est peut-être de là qu'est venu le nom d'Anguilcourt, à moins que ce soit la Société Manesmann qui ait craché le morceau. On saura peut-être bientôt qui a écrit la fin de ce Vaudeville interminable. Rappelons simplement, honneur aux journalistes, que c'est la revue "Science et Vie" qui la première dévoilait le pot aux roses.

c) L'échec de la solution négociée**La Voix du Nord**

M. Bernard Paringaux qui aurait brusquement accepté de coopérer avec le juge d'instruction jeudi à l'heure de midi, soit quelques heures à peine avant la "découverte" des fûts, n'a-t-il pas été pris de vitesse par les révélations sensationnelles et pour le moins étranges, du journal allemand "Die Welt" ? Ces révélations ont-elles été faites à dessein à l'étranger ?

Comment le journaliste allemand a-t-il obtenu cette information remarquable, alors que M. Régis Vanhasbrouck - officiellement du moins - venait d'en avoir connaissance de la bouche de M. Paringaux ?

En quoi consistait d'autre part cette fameuse "solution négociée" de Me Olivier Maurin, dont on ne sait toujours pas si elle est aussi à l'origine de la découverte des fûts, à 20 kilomètres seulement de Saint-Quentin ?

Il n'est pas interdit de penser que la solution de l'avocat marseillais passait peut-être par la "récupération" discrète des 41 fûts que l'on aurait découverts dans un lieu de stockage plus approprié ou à tout le moins plus présentable... voire à l'étranger, avec la société Hoffmann-La Roche.

Si cette hypothèse est la bonne - mais on n'en saura probablement jamais rien - on peut estimer que la solution négociée dans "l'intérêt de la population et dans celui de M. Bernard Paringaux" a échoué peut-être en raison de certaines "fuites".

d) Une issue incroyable**Le Courrier Picard**

Au début de cette semaine, alors que plus rien ne filtrait sur l'affaire, on se demandait quelle fin allait connaître la chasse aux 41 fûts chargés de déchets de dioxine de Seveso entreposés fin mars.

L'issue a été à l'image de l'affaire : incroyable !

Cette miraculeuse découverte qui arrange plus d'une personne comme on le verra plus loin entraîne plusieurs questions.

Ainsi, le 26 avril dernier, lors de sa venue à Saint-Quentin, Me Olivier Maurin, l'avocat marseillais de M. Bernard Paringaux, avait déclaré aux journalistes : "la population peut être entièrement tranquille à l'heure actuelle. Il n'y a aucun danger, il n'y en aura nulle part et il n'y en aura jamais".

Or, on sait maintenant que les conditions de stockage des fûts à Anguilmcourt-le-Sart n'étaient en rien conformes aux plus élémentaires normes de sécurité.

Alors, de deux choses l'une, ou bien l'avocat a menti, ou bien, le 26 avril, les fûts n'étaient pas encore à Anguilmcourt-le-Sart. Mais, dans ce cas, comment expliquer les voyages effectués par Jean-Michel Quignon, unique employé de la Société provençale d'élimination des déchets chimiques qui récupérait le pyralène dans l'entrepôt de Saint-Quentin pour le compte de M. Paringaux.

Des voyages au cours desquels Jean-Michel Quignon a amené les fûts, selon les voisins de M. Dray, propriétaire du hangar. Ces voyages ont eu lieu le jour d'une réunion du club du 3ème Age, fin octobre, début novembre 1982, nous a indiqué M. René Parent, dont la maison est à quelques mètres du hangar.

Les réunions de l'association ont lieu le premier et le troisième lundi de chaque mois. Le premier lundi étant le jour de la Toussaint, la réunion a été reportée le 8.

Or, le 8 M. Bernard Paringaux a loué un fourgon "J9" à l'agence saint-quentinoise de la société Europcar.

Qui a révélé l'endroit ?

Officiellement, c'est M. Bernard Paringaux qui a révélé le nom du village où étaient stockés les fûts.

Pourquoi a-t-il parlé ? S'est-il senti délié de son secret ?

Comment expliquer l'information publiée jeudi vers 16 heures par le quotidien allemand "Die Welt" qui donnait, avec force détails, la description des lieux et l'emplacement du hangar.

Le gérant de la Spelidec a-t-il donné le lieu ou simplement confirmé une autre information ? Interrogé hier matin, M. Alain Le Gouic, procureur de la République de Saint-Quentin, a indiqué que M. Paringaux était à l'origine de la révélation : il a parlé jeudi vers 12 h 30.

Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Régis Van Hasbrouck, a confirmé ce qui demeure pour le moment la version officielle : M. Paringaux a lui-même donné le lieu de stockage.

Quel rôle a alors joué Maître Maurin qui menait la "solution négociée" évoquée le 26 avril. Qu'a bien pu dire l'avocat, mardi dernier, au juge d'instruction, après s'être entretenu pendant deux heures avec son client ?

Au cours de leur enquête, les inspecteurs de l'antenne amiénoise du S.R.P.J. ont interrogé Jean-Michel Quignon à plusieurs reprises.

Ils ont sans doute appris que ce dernier a vécu durant dix ou quinze ans à Anguilmont-le-Sart.

Pourquoi, dès lors, n'ont-ils pas "creusé" immédiatement cette piste ?

Enfin, comment expliquer que les 41 fûts n'étaient pas enrobés de polyuréthane : opération indispensable avant leur enfouissement dans une décharge contrôlée ? Cet oubli ou cette négligence ont-ils été en rapport avec l'empressement des autorités italiennes, manifesté lors de la réunion du 30 août 1982 où tout fut décidé : il fallait que la cargaison empoisonnée passe la frontière le 10 septembre ?

Toutes ces questions restent sans réponse.

6° Un scénario còplet pour les tractations secrètes

Le Journal du Dimanche

"Le gouvernement français savait depuis le début de la semaine que les déchets toxiques de Seveso se trouvaient à Anguillcourt-le-Sart, dans le nord de la France", a accusé le journal ouest-allemand "Die Welt", au lendemain de la découverte des 41 fûts de dioxine. Accusation qui reste à prouver. Il est certain en revanche que le gouvernement français, tout comme ses homologues suisse, italien et allemand, était mêlé depuis des mois, ainsi que la société Hoffmann-La Roche et l'inculpé Bernard Paringaux, à la série des tractations clandestines, de tentatives de chantage, et même de menaces physiques, entreprises pour retrouver les 41 fûts de poison. C'est ce dessous des cartes de "l'opération dioxine" que le Journal du Dimanche est en mesure de vous révéler.

En orientant ses recherches vers l'Allemagne, le ministère français de l'Environnement ne se trompait pas totalement : c'est bien d'Allemagne - mais de l'Allemagne de l'Est - qu'un semi-remorque devait venir chercher les quarante et un fûts de dioxine déchargés le 13 septembre dernier dans l'entrepôt de Saint-Quentin.

Et la destination finale des déchets, de devait être l'U.R.S.S.

En effet, cela fait des années que les Soviétiques n'hésitent pas à importer des tonnes de produits hautement nocifs. Leur intérêt est double : d'une part, des rentrées de devises non négligeables, puisqu'ils se font payer pour servir ainsi de "décharge" aux détritrus industriels des pays étrangers ; et surtout la retransformation de ces déchets, selon les procédés et dans un but également tenus secrets.

L'impasse

Donc aussitôt après l'arrivée des fûts dans son entrepôt de Saint-Quentin, Bernard Paringaux, le gérant de la société Spelidéc entreprend de les transférer dans le hangar d'Anguillcourt-le-Sart où le camion venu de l'Est doit discrètement en prendre livraison. A bord d'un camion J9 Peugeot de location, et avec l'aide de son employé Jean-Michel Quignon, il transporte les fûts en sept voyages. Mais les jours passent, et le semi-remorque est-allemand n'arrive pas... Paringaux s'inquiète. La filiale italienne de la société Mannesmann, qui avait assuré le transport des fûts sur le territoire italien, prend alors contact avec l'entreprise allemande qui devait venir les chercher en France, la société Iberme, de

Berlin-Est. Elle reçoit des réponses évasives. Visiblement, l'Allemagne de l'Est fait traîner exprès les opérations, dans le but de faire monter les prix.

De fait, Paringaux ne sait plus comment se débarrasser des fûts compromettants. La Suisse et l'Allemagne de l'Ouest ont déjà refusé de prendre en charge les quarante et un bidons de poison. Les enterrer en France ? Paringaux n'est pas "outillé" pour le faire, et aucune des décharges officielles n'acceptera cette livraison sans en connaître l'origine. Le gérant de la Spelidec perd patience et menace de tout dévoiler si on ne règle pas ses services : Mannesmann ne l'a pas payé, pas plus qu'Hoffmann-La Roche n'a payé Mannesmann avec qui elle avait sous-traité.

C'est l'impasse. Pour tenter d'en sortir, Hoffmann-La Roche prend des contacts officieux avec de hauts fonctionnaires français. C'est alors que des services qualifiés de "spéciaux" auraient tenté d'intimider Paringaux pour lui faire révéler sa cachette. Le gérant devait déclarer plus tard au juge qui l'inculpait : "J'ai déjà été menacé par les services spéciaux, ce n'est donc pas devant vous que je vais parler".

La panique

Dès octobre dernier, le ministère de l'Environnement demande au Service des douanes d'enquêter sur Paringaux : le gouvernement se doutait donc que le gérant avait caché les fûts. Mais Paringaux refuse de parler tant qu'on ne monnaiera pas ses révélations. Il n'est pas le seul à se taire : Hoffmann-La Roche arrose de pots-de-vins toutes les personnes susceptibles de révéler la disparition des fûts de dioxine.

Lorsque le mensuel "Science et Vie" révèle l'affaire, en mars dernier, c'est la panique : gouvernement, douanes, justice, police, lancent des enquêtes sur une affaire dont ils connaissent tous les détails - sauf, il est vrai, la cachette exacte des fûts. Mais si les autorités françaises font porter les soupçons, pendant qu'elles vont tenter de négocier avec Paringaux. Ce dernier, désormais en prison, est informé par son avocat qu'on est prêt à lui acheter le secret de sa cachette. Mais Paringaux veut davantage : la liberté. "On me sort de prison, je parle ensuite". - "Inacceptable !" répond-on dans les hautes sphères. "Eh bien, je reste".

Curieuse méthode

De son côté, le gouvernement allemand, qui n'a pas du tout apprécié le cadeau empoisonné de ses alliés français, charge le plus célèbre détective privé d'outre-Rhin de retrouver les fûts. L'homme, qui dispose de 280.000 marks (800.000 F), prend contact avec l'avocat de Paringaux : "Votre client me dit où se trouvent les fûts et cet argent est à lui".

Dans un premier temps, l'avocat ne daigne même pas répondre au commanditaire allemand. Il est vrai que de tous côtés, les agences de presse, d'autres détectives privés, des journaux ont offert des sommes importantes à Paringaux pour qu'il parle.

Sûr de lui, Paringaux fait monter les enchères et refuse toujours de parler.

Jusqu'au jour où le juge d'instruction chargé de l'enquête déclare à Paringaux qu'il connaît l'existence de la camionnette J9, que des recoupements lui font penser qu'à raison de 5 ou 6 fûts par étape, il a vraisemblablement, en raison du kilométrage de la voiture, stocké les fûts dans un rayon de 25 km autour de Saint-Quentin. Paringaux se trouble et bafouille : "Je ne me souviens plus pour quel usage j'avais loué cette camionnette".

L'étau se resserre : le 10 mai le juge a la conviction que les fûts sont effectivement entreposés à quelques 25 km de Saint-Quentin.

On pourrait croire que des gendarmes, à la demande du juge d'instruction, vont sillonner, quadriller, chercher, interroger. Il n'en est rien. Seuls, trois fonctionnaires du S.R.P.J. de Saint-Quentin vont organiser des "battues" dans les hangars et les entrepôts de la région. Curieuse méthode, lorsque l'on sait avec quel intérêt les autorités françaises recherchent les fûts !

Ce temps perdu laisse en tout cas à Paringaux le temps d'organiser son "retournement". Son avocat prend contact avec Hoffmann-La Roche : la commission de Paringaux sera versée à condition que les deux parties y souscrivent. Le contrat est signé.

Dans un deuxième temps, le même avocat prend des assurances auprès de la Chancellerie et du parquet de Saint-Quentin. S'il parle, Paringaux sera-t-il mis en liberté ? La réponse est oui.

Au grand jour cette fois

Dans un troisième temps, le "privé" allemand reçoit de l'avocat de Paringaux l'information - en échange de la prime - pour la diffuser par l'intermédiaire du journal "Die Welt" : les autorités allemandes tiennent en effet à répandre la nouvelle. Le gouvernement français qui aurait souhaité la tenir secrète doit maintenant s'occuper des 41 fûts, mais au grand jour cette fois.

En même temps qu'il négociait - par l'intermédiaire de son avocat - avec le détective allemand, Paringaux avait demandé à être entendu par le juge d'instruction pour lui révéler enfin l'adresse de l'entrepôt. On peut parier que Bernard Paringaux, ayant mené à bien ses transactions, sera libre dans quelques jours.

De son côté, Huguette Bouchardeau dément catégoriquement avoir su à l'avance où étaient les fûts : "C'est à 16h30, jeudi, que j'ai appris par le directeur du cabinet du préfet de l'Aisne, que M. Paringaux venait de livrer le nom d'Anguillcourt". Le ministre de l'Environnement affirme par ailleurs qu'il avait de sérieuses présomptions pour croire que la dioxine était cachée en Allemagne.

7° Compléments sur les dossiers déjà ouverts : la gestion des déchets en Picardie

Le Courrier Picard

La récupération, c'est la raison d'être de l'Apirec (Association picarde pour la récupération et le recyclage des déchets et sous-produits urbains, industriels et agricoles (ouf !)). Cette association est l'émanation de l'établissement public régional, des trois conseils généraux de la région, de la C.R.C.I., de la Chambre régionale d'agriculture et de l'Union patronale de Picardie.

Son but est avant tout de coordonner les actions de valorisation des déchets et d'en assurer la promotion.

Elle dispose pour cela d'un bulletin trimestriel, "La bourse des déchets", distribué par la C.C.I. à toutes les entreprises industrielles de plus de dix salariés. Ce bulletin doit permettre aux entreprises, désormais soucieuses d'utiliser au mieux les possibilités d'économie, de trouver d'autres usines intéressées par leurs déchets. Ainsi les déchets textiles peuvent très bien faire l'affaire pour l'essuyage industriel ou des déchets de polystyrène expansé, être réutilisés pour des constructions individuelles. Il existe comme cela des tas de possibilités de recyclage, l'Apirec informe les entreprises sur ces possibilités et les met en contact selon les besoins.

Parallèlement l'Apirec mène plusieurs études sur le recyclage.

Ainsi, conjointement avec l'U.T.C. de Compiègne, elle planche actuellement sur les déchets des industries de transformation de la pomme de terre en Picardie, trop souvent revalorisés en Belgique et en Hollande. On étudie des procédés d'enrichissement en protéines de ces déchets afin d'en favoriser un meilleur écoulement auprès des éleveurs picards. Il existe également des projets portant sur la récupération des produits d'abbatoirs ou encore sur une meilleure revalorisation du verre qui ne serait plus broyé mais réutilisé sous sa forme première.

Enfin, l'Apirec encourage à fond les initiatives locales de récupération de papiers et cartons comme celle de la M.J.C. de Longueau, initiative créatrice d'emplois.

L'ère de la grande prospérité économique terminée, le gâchis n'est plus de mise. La récupération et le recyclage des déchets ne sont pas des économies de bout de chandelles, mais un formidable enjeu économique doublé de préoccupations écologiques.

III - DEPECHEs D'AGENCES

1° L'affaire Die Welt

a) Démenti du Premier ministre

AFP, Roubaix, 12 h. 51

- M. PIERRE MAUROY A AFFIRME SAMEDI MIDI A LANNOY, PRES DE ROUBAIX (NORD), N'AVOIR "APPRIS QUE JEUDI" QUE LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO ETAIENT ENTREPOSES A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE).

"J'EN AI AUSSITOT INFORME MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT", A PRECISE LE PREMIER MINISTRE.

M. MAUROY A AINSI DEMENTI FORMELLEMENT L'INFORMATION EMANANT DU JOURNAL QUEST-ALLEMAND "DIE WELT", SELON LAQUELLE LES AUTORITES FRANCAISES SAVAIENT DEPUIS LE DEBUT DE LA SEMAINE OU SE TROUVAIENT LES FUTS.

"TOUTES LES DISPOSITIONS POUR METTRE A L'ABRI LES DECHETS AU CAMP MILITAIRE DE SISSONNE ONT ETE PRISES DANS L'HEURE QUI A SUIVI", A ENCORE AFFIRME LE PREMIER MINISTRE.

b) Nouveaux démentis de Mme Bouchardeau

ACP, Paris, 14 h. 07

Mme Hugnette Bouchardeau, secrétaire d'état à l'environnement a confirmé samedi, au cours du journal d'"Antenne 2" qu'elle n'avait été informée que le jeudi à 16h30 par le directeur du cabinet du préfet de l'Aisne de la localisation exacte de ces fûts, après les aveux de M. Bernard Paringaux.

"Je m'étonne que l'on puisse dire que le gouvernement ait voulu étouffer un scandale. Le scandale repose sur les firmes et les intermédiaires qui d'un bout à l'autre n'ont pas voulu donner des informations. Le gouvernement lui a fait tout ce qu'il pouvait pour les obtenir" a ajouté Mme Bouchardeau.

Le secrétaire d'Etat a fait allusion notamment à la lettre de la société Hoffmann-Laroche regrettant d'avoir transmis des renseignements erronés et présentant ses excuses au gouvernement français, et s'engageant à prendre en charge la destruction intégrale des fûts et son financement.

ACP, Paris, 18 h. 57

"Je suis très sensible aux critiques qui nous viennent aujourd'hui d'Allemagne" a déclaré Mme Hugnette Bouchardeau au micro de Radio Monte Carlo après les informations parues dans "Die Welt". Selon le journal quest-allemand le gouvernement français aurait connu depuis le début de la semaine l'emplacement des 41 fûts de dioxine. Affirmant qu'elle a toujours tenu à ce que "tout se passe dans la plus grande clarté" et n'a jamais cherché à "étouffer un scandale" le secrétaire d'Etat à l'environnement a indiqué une nouvelle fois qu'elle a été informée de la présence des fûts dans l'Aisne, jeudi à 16 heures 30

par le Directeur du cabinet du préfet de région. De même, le premier ministre a fait savoir samedi à Roubaix qu'il avait appris jeudi seulement où se trouvaient les fûts.

Mme Bouchardeau a cependant émis l'hypothèse que la firme Mannesmann qui avait soustraité l'évacuation des déchets à la Spelidéc de M. Paringaux, ait pu manger le morceau de son côté et donner des informations outre-Rhin. Dans ce cas l'Allemagne aurait été informée avant que, pris de court, le directeur de la Spelidéc se décide, jeudi, à rompre le silence devant la justice française.

Les critiques adressées outre-Rhin au secrétariat à l'Environnement sont, semble-t-il, d'autant plus mal accueillies que selon certaines informations non officielles elles émaneraient en partie du ministère ouest-allemand de l'Intérieur également chargé de l'environnement.

2° Tractations financières pour le dénouement ? Démentis de deux sociétés

AFP, Bonn, 18 h. 03

- LE PORTE-PAROLE DE LA FIRME MANNESMANN, DONT LA FILIALE ITALIENNE AVAIT ETE CHARGEE DE TRANSPORTER LES DECHETS DE SEVESO HORS D'ITALIE, AFFIRME QUE SA SOCIETE "N'A PAS VERSE DE POTS-DE-VINS A M. BERNARD PARINGAUX", LE GERANT DE LA SPELIDEC.

DANS UN ENTRETIEN AU JOURNAL DOMINICAL BILD AM SONNTAG, M. KLAUS GERMANN, INTERROGE SUR LES RUMEURS SELON LESQUELLES M. PARINGAUX AURAIT ROMPU SON SILENCE CONTRE DE L'ARGENT VERSE PAR MANESMANN ET HOFFMANN-LA-ROCHE, REPOND: "MANNESMANN N'A RIEN PAYE". NOS PROPRES RECHERCHES POUR RETROUVER LES 41 Fûts DISPARUS ONT CEPENDANT ~~ETÉ~~ ^{(PU) ÊTRE} COURONNEES DE SUCCES", AJOUTE-T-IL DE FACON SYBILLINE.

INTERROGE VENDREDI PAR L'AFP, M. GERMANN AVAIT DEJA DEMENTI QUE MANESMANN AIT VERSE DE L'ARGENT A M. PARINGAUX. IL AVAIT AJOUTE QUE SA SOCIETE N'AVAIT PAS EU "LE MOINDRE CONTACT AVEC CELUI-CI OU SES AVOCATS DEPUIS SON INCARCERATION".

D'AUTRE PART, LE PORTE-PAROLE DE HOFFMANN-LA-ROCHE, M. HANS JOERG, AFFIRME, EGALEMENT DANS BILD AM SONNTAG, QUE SA SOCIETE AVAIT ENVISAGE D'OFFRIR DES PRIMES POUR TOUT INDICE PERMETTANT DE RETROUVER LES Fûts PLUS RAPIDEMENT. "MAIS UNE TELLE DECISION DOIT REVENIR AUX AUTORITES ET LE GOUVERNEMENT FRANCAIS N'A PAS JUGE NECESSAIRE D'Y RECOURIR", AJOUTE LE PORTE-PAROLE DE LA FIRME PHARMACEUTIQUE SUISSE.

3° Le traitement des fûts et les problèmes à Sissonne

AFP, Paris, 6 h. 367

A L'ISSUE DE DISCUSSIONS ENTRE DES DIRIGEANTS DE LA SOCIETE SUISSE ET LE CABINET DU SECRETARIAT D'ETAT, "HOFFMANN-LA ROCHE" A FAIT PARVENIR A MME HUGUETTE BOUCHARDEAU UNE LETTRE DANS LAQUELLE CETTE SOCIETE S'ENGAGE "A PRENDRE EN CHARGE LA DESTRUCTION INTEGRALE DES RESIDUS DANS LE RESPECT DE TOUTES LES MESURES DE SECURITE REQUISES". ELLE A EGALEMENT ACCEPTE DE PRENDRE EN CHARGE "LES FRAIS DE CETTE OPERATION AINSI QUE CEUX EXPOSES PAR L'ADMINISTRATION FRANCAISE DANS CE CADRE".

ENFIN, LES RESPONSABLES DE "HOFFMANN-LA ROCHE" ONT CONTACTE LES ORGANISMES CAPABLES "D'INCINERER LE PRODUIT DANS UNE INSTALLATION ADAPTEE A CET USAGE" ET ONT PROMIS "UNE REPONSE A DES RECHERCHES SOUS BRUYERE".

D'ICI LA, LES FUTS RESTENT SOUS CONTROLE DES AUTORITES FRANCAISES DANS LE CAMP MILITAIRE DE SISSONNE, A INDIQUE LE SECRETARIAT D'ETAT.

AFP, Rethel, 16 h. 23

- LE MAIRE DE RETHEL (ARDENNES), SITUE A 32 KILOMETRES, A VOL D'OISEAU, DU CAMP MILITAIRE DE SISSONNE (AISNE) OU SONT ENTREPOSES DEPUIS VENDREDI MATIN LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO, DEMANDE L'EVACUATION IMMEDIATE DES FUTS, APPREND-ON SAMEDI.

LE MAIRE A EN EFFET ADRESSE VENDREDI UN TELEGRAMME A MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, LUI DEMANDANT DE FAIRE PROCEDER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A L'ENLEVEMENT DES DECHETS TOXIQUES DU CAMP MILITAIRE.

AFP, Sissonne, 19 h. 10

SISSONNE, 21 MAI (AFP)- LES HABITANTS DE SISSONNE, LE PETIT VILLAGE DE L'AISNE, OU ONT ETE ENTREPOSES LES 41 FUTS DE DECHETS DE SEVESO, ONT ACCUEILLI CE "DROLE DE CADEAU" AVEC SURPRISE ET TENTENT DE TEMPERER LEUR INQUIETUDE NON SANS UNE FORTE DOSE D'HUMOUR NOIR.

PRES DU CAMP MILITAIRE OU LES FUTS SONT GARDES PAR LE 94EME R.I, AVEC LES MUNITIONS, LA POPULATION EST PARTAGEE ENTRE LA RANCOEUR ET L'HUMOUR. CERTAINS "REMERCIENT DU CADEAU FAIT A LA VILLE" ET SE DEMANDENT SI LES FUTS SONT PLUS DANGEREUX POUR UN VILLAGE DE 300 HABITANTS - ANGUILCOURT - QUE POUR UN BOURG DE 3.500 PERSONNES, QUI COMPTE PRESQUE AUTANT DE MILITAIRES. "IL FAUDRAIT LES RENVOYER EN ITALIE COMME ILS SONT VENUS. NI VU NI CONNU", DIT L'UN. UN AUTRE, DESABUSE, RENCHERIT : "IL Y A DE TOUTE FACON DERRIERE TOUT CELA UNE SACREE MAGOUILLE. ON NE SAIT MEME PAS S'IL S'AGIT DES VRAIS FUTS".

Dimanche 22 mai 1983

D Y N A M I Q U E

L'affaire ne parvient pas à retomber aisément.

Le Monde souligne que l'incinération des fûts pose bel et bien des problèmes techniques.

L'incrédulité vis-à-vis de la "thèse officielle" ne se dissipe pas à Saint-Quentin, bien au contraire. Les démentis ministériels ? La Voix du Nord rétorque que Die Welt "continue d'affirmer que le gouvernement français avait connaissance dès lundi du lieu de stockage". Il y a là deux détails qui posent question : où le journal allemand continue-t-il d'affirmer sa thèse ? dans une publication, au téléphone ? D'où le journal local tient-il l'information selon laquelle le gouvernement aurait été au courant "dès lundi" ?

La Voix du Nord se fait par ailleurs un peu plus explicite que précédemment :

- En reprenant le mot de Me Maurin : si la solution négociée n'a pas abouti, c'est que, "malheureusement, ceux qui devaient garder un secret ne l'ont pas fait" ; et en commentant : "L'avocat semble donc faire ainsi ressortir qu'une indiscretion (mais laquelle ? et par qui ?) a tout remis en question".
- En précisant : "Il faut rapprocher les déclarations de Die Welt - super-informé - et l'entrevue que les avocats ont eue avec le juge d'instruction après avoir rencontré B. Paringaux, pendant deux heures..., mardi !"
- En avançant un scénario : un déménagement à l'étranger, via un camp militaire, pour une élimination discrète et définitive".

Le journal, comme il le fait régulièrement, tient à saluer la conscience professionnelle du juge qui "s'en tient, quant à lui, à la stricte mission qui lui a été confiée à la fin du mois de mars : faire la lumière [...]". Immédiatement après, La Voix du Nord ajoute : "Son problème le plus sérieux actuellement consiste à mettre en oeuvre l'élimination des déchets de Seveso. Hoffmann-La Roche s'est engagé à faire connaître les modalités de la solution retenue sous huitaine". Il n'est fait aucune allusion au secrétariat d'Etat à l'Environnement qui a pourtant quelque responsabilité en la matière. Faut-il voir là un manque de confiance ? Ce serait cohérent avec tout ce qui est rapporté par ailleurs par les journaux locaux.

Sur un autre front, l'hypothèse d'une incinération à Saint-Vulbas ranime les problèmes généraux posés par cette installation de l'Ain : Le Progrès s'en fait l'écho.

Les dépêches du jour font état du soulagement ressenti en RFA. L'hypothèse selon laquelle Die Welt aurait été renseigné par Mannesmann est confortée.

Dans deux longues dépêches, l'AFP examine les zones d'ombre du dénouement et avance de multiples hypothèses : tractations entre B. Paringaux, Mannesmann et Hoffmann-La Roche ; information de Die Welt par l'une des deux firmes ; travail d'un détective privé ; paiement de B. Paringaux...

Une information qui, elle, n'est pas présentée comme hypothèse retient l'attention. L'AFP déclare : "Depuis deux semaines les policiers avaient mis en quelque sorte "la pédale douce" dans leurs investigations dans l'attente du dénouement annoncé au juge par le défenseur marseillais de Paringaux et survenu à point nommé. En d'autres termes, les policiers auraient oeuvré pour ne pas gêner la "solution négociée" ; donc, dans un sens opposé à celui retenu par le juge, si on en croit les journaux picards. Ces derniers laissaient entendre que la police avait appuyé la "solution négociée" (notamment en utilisant fort peu la piste de J.M. Quignon), mais ils n'avaient jamais été aussi loin que l'AFP dans leurs affirmations.

Cependant, l'Hôtel Matignon confirme à nouveau son démenti de la veille et précise : "A aucun moment, le gouvernement n'a accepté quelque négociation que ce soit". On notera que l'Hôtel Matignon a publié ce communiqué le dimanche soir à 20 h. 36. Le moment indique qu'il y avait urgence. Une menace de publication dangereuse dans la presse du lundi matin ?

Quant au déménagement des fûts - qui, pour l'AFP, est bien un problème supervisé par le secrétariat d'Etat à l'Environnement -, l'hypothèse d'un stockage provisoire en Suisse serait envisagée.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (6)

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES (5)

2 THEMES

- 1° Il y a bel et bien un problème technique
- 2° Incrédulité après les démentis ministériels concernant les informations de Die Welt.
- 3° L'opposition à la "thèse officielle" : Saint-Quentin poursuit son combat
 - a) Suspicion
 - b) Scénario pour la "solution négociée"
 - c) Louanges pour le juge
- 4° L'affaire Saint-Vulbas

III - DEPECHEES D'AGENCES

- 1° Le dénouement, vu de Bonn
- 2° Le dénouement : l'AFP examine quelques zones d'ombre et précise que la police "avait mis la pédale douce", attendant la "solution négociée"
- 3° L'Hôtel Matignon confirme son démenti
- 4° Le déménagement des fûts

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES

1. La Montagne : Polémique sur une date.
2. Le Provençal : L'humour après la peur.
3. L'Indépendant : Dioxine et humour noir.
4. Var-Matin : Début de polémique entre la France et l'Allemagne.
5. Le Journal Rhône-Alpes : Les démentis de M. Mauroy et d'Huguette Bouchardeau (une).
6. La Croix : Hoffmann-La Roche s'explique (une).

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES

1. Le Monde : L'incinération de la dioxine ne pose pas de problème technique, affirme la société Hoffmann-La Roche.
2. Corse-Matin : Mme Bouchardeau et M. Mauroy "ignoraient tout" jusqu'à jeudi.
3. La Voix du Nord : "Je n'ai appris que jeudi soir où se trouvaient les fûts" (M. Mauroy, une).
4. Le Courrier Picard : Scénario imaginaire pour une solution négociée.
5. Le Progrès : Après le nucléaire, la dioxine... Saint-Vulbas entre deux maux.

2. THEMES

1° Il y a bel et bien un problème technique

Le Monde

L'incinération des déchets de Seveso - la solution semble-t-il retenue finalement par le groupe Hoffmann-La Roche - pose bel et bien des problèmes techniques. En effet, tels qu'ils sont emballés (sous double blindage) les fûts ne peuvent pas être jetés dans un four sans risque de résister aux flammes, même poussées à 1 400 degrés et plus. Il faut donc, avant toute incinération, ouvrir les fûts, examiner leur contenu et faire éventuellement le tri entre les morceaux de tuyauterie, la terre et tout ce qui ne brûle pas de manière homogène.

C'est seulement une fois reconditionnés que les déchets contenant la dioxine pourront être brûlés jusqu'à la dernière molécule. Sans oublier que, dans l'usine de Meda, en Italie, il reste encore à démonter deux réacteurs chimiques, le bâtiment qui les abrite, et même l'élevateur-gerbeur qui a servi aux premières opérations de démontage. On n'a pas fini de parler des déchets de Seveso...

2° Incrédulité après les démentis ministériels concernant les informations de Die Welt

Corse Matin

Si cela était vrai, cela signifierait, que personne, au ministère de l'Environnement, ne lit les journaux étrangers. En effet, la presse allemande avait déjà publié l'emplacement des fûts, informations vérifiées sur place par les enquêteurs avant les « aveux officiels » de M. Paringaux. En tout cas, Mme Bouchardeau aurait été la dernière, en Europe, à savoir, l'avant-dernière personne au courant, c'était M. Mauroy lui-même.

3° L'opposition à la thèse officielle : Saint-Quentin poursuit son combat

a) Suspicion

La Voix du Nord

— Pendant que M. Régis Van Hasbrouck peaufine à Saint-Quentin son instruction judiciaire, le dossier des fûts de Seveso a pris depuis quarante-huit heures une tonalité politique.

— Une fois l'énigme policière pratiquement résolue, il reste à déterminer maintenant les responsabilités de chacune des nombreuses parties en cause, de Seveso à Anguilcourt-la-Sart où les quarante et un fûts ont été découverts jeudi dans l'après-midi.

— Curieusement, ce sont les révélations de la presse — mais de la presse allemande — avec le quotidien « Die Welt » qui alimentent la polémique. Et les questions que tout le monde se pose depuis maintenant sept semaines, sont loin d'avoir trouvé des réponses vraiment satisfaisantes, voire convaincantes...

Pendant ce temps, à Marseille, M^r Olivier Maurin, l'initiateur de la mystérieuse « solution négociée » continue d'affirmer : « Ce que je sais, je ne peux le dire... ».

(...)

— Mais le journal ouest-allemand, « Die Welt » continue d'affirmer que le gouvernement français avait connaissance dès lundi du lieu de stockage à Anguilcourt-la-Sart... et a caché l'affaire dans l'espoir de faire transporter secrètement les déchets à l'étranger afin d'éviter un scandale...

b) Scénarios pour la solution négociée

La Voix du Nord

— On revient donc à cette fameuse solution négociée par M^r Olivier Maurin et qui aurait consisté à récupérer les fûts stockés dans les conditions que l'on connaît pour les acheminer vers une destination encore indéterminée.

Certains ont avancé qu'il se serait agi d'un entrepôt militaire où Hoffman-La Roche, au cœur de la solution négociée, les aurait pris en charge en vue de leur élimination définitive et discrète...

Mais il apparaît aujourd'hui que la solution a échoué : les fûts ont été retrouvés dans la petite commune d'Anguilcourt, soit à 23 kilomètres de Saint-Quentin, où ils séjournaient depuis le 8 novembre 1982.

— C'est peut-être ce que voulait laisser entendre M^r Maurin lorsqu'il déclarait vendredi à l'A.F.P. que « malheureusement, ceux qui devaient garder un secret ne l'ont pas fait ; et la machine s'est grippée ».

Rappelons que l'avocat marseillais s'était donné un délai de vingt jours pour parvenir à concilier « l'intérêt général » et « l'intérêt particulier » de M. Bernard Paringaux : « J'y suis arrivé en vingt et un jours », a affirmé le défenseur de l'inculpé. L'avocat semble donc faire ainsi ressortir qu'une indiscretion (mais laquelle ? et par qui ?) a tout remis en question.

c) Louanges pour le jugeLa Voix du Nord

Les querants et un fils sont restés à Anguilcourt où leur découverte dans une remise en ruines est loin de coïncider avec l'image de marque que M^r Maurin entendait laisser du spécialiste de l'élimination des déchets industriels qui, selon lui, a eu dans cette affaire une « attitude très honnête ».

Dans son cabinet du palais de justice de Saint-Quentin, M. Régis Van Hasbrouck s'en tient, quant à lui, à la stricte mission qui lui a été confiée à la fin du mois de mars : faire toute la lumière sur les tenants et aboutissants particulièrement complexes d'un dossier de plus en plus rocambolesque.

Son problème le plus sérieux actuellement consiste à mettre en œuvre l'élimination des déchets de Seveso. Hoffmann-La Roche s'est engagé à faire connaître les modalités de la solution retenue sous huitaine.

4° L'affaire Saint-VulbasLe Progrès

Quand, en 1978, Mme Giscard d'Estaing était venue inaugurer P.L.A.F.O.R.A., un établissement chargé d'éliminer les déchets industriels des usines de la région Rhône-Alpes, ce geste fut considéré comme un événement national.

La première dame de France, flanquée du ministre de l'industrie de l'époque, prouvait, par sa présence, l'attachement de son pays à une certaine idée de défense de l'environnement.

P.L.A.F.O.R.A., seule usine dans le grand désert de la plaine de l'Ain, apportait sa contribution à la lutte contre la pollution puisqu'elle était elle-même dépolluante. Elle préservait ainsi notre cadre de vie en nous débarrassant de nos déchets encombrants, désagréables à la vue ou à l'odeur.

Hélas, divers ennuis techniques survinrent rapidement et, comble du paradoxe, la belle usine dépolluante, au ruban tricolore encore fraîchement coupé, allait bientôt polluer.

Les élus locaux et la population, invités à partager les petits fours quelques mois plus tôt, partageaient, maintenant, les inconvénients d'un système dont la fiabilité était prise en défaut.

Des problèmes de rejet d'eau ayant entraîné des traces suspectes dans la nappe phréatique, on assistait dès lors à une vigoureuse levée de boucliers de la part de tout le voisinage déjà fortement irrité par des odeurs tenaces et nauséabondes qu'il soupçonnait venir de P.L.A.F.O.R.A.

Exclusivité...

L'établissement couvert d'opprobres à cette époque et placé dans le collimateur des écologistes, fit ce qu'il fallait pour se refaire une santé (en bouchant ses fissures) et une réputation.

Ce fut d'autant plus facile qu'on ne parla plus de P.L.A.F.O.R.A. mais de T.R.E.D.I. (Traitement, revalorisation, élimination des déchets industriels) puisqu'en 1981, Pec. Engineering rachetait l'usine, quelques temps seulement avant de recevoir l'autorisation - une exclusivité pour la France - de traiter le P.C.B. (Poly, chloro, biphenyl).

C'est à partir de là, d'ailleurs, que ces contacts furent pris entre les responsables de T.R.E.D.I. et de Seveso pour des études préliminaires en vue de traiter la trop fameuse dioxine.

Elles n'aboutirent pas, on le sait, pour des raisons techniques surtout - qui sont d'ailleurs les mêmes aujourd'hui. Comment, par exemple, faire pénétrer un fût ayant 60 centimètres de diamètres dans un four dont l'entrée n'en a que 40, sans une transformation complète et terriblement coûteuse du système d'incinération?...

André Vigneron, le directeur de T.R.E.D.I. à Saint-Vulbas, aurait sans doute préféré moins de publicité autour de l'affaire des fûts de Seveso, mêlée à l'activité de son usine. D'autant qu'il espère bien qu'à l'image de l'Arlésienne on ne les y verra jamais...

Il préfère que l'on mette l'accent sur le succès que rencontre son établissement auprès des industriels de France, d'Italie ou de Suisse, lesquels lui envoient plus de 20.000 tonnes de produits à traiter : acides, alcalins ou dérivés cyanure, produits chimiques réformés et, bien sûr, produits chlorés, puisque T.R.E.D.I. s'en est fait une spécialité.

Le P.C.B. plus connu commercialement sous le nom de "pyralène" est brûlé à 1.400° environ, après avoir été manipulé avec soin par des ouvriers en combinaison et gants spéciaux. C'est un produit extrêmement dangereux que seule T.R.E.D.I. en France est habilitée à détruire, sous le couvert de deux ministères : celui de l'Industrie et celui de l'Environnement. Le directeur se porte garant du sérieux avec lequel les opérations sont effectuées. Les produits ne sont jamais acceptés sans une fiche d'identification du client et ils font toujours l'objet d'une analyse préalable avant d'être traités.

Tant de précautions ne suffisent pas, malgré tout, à modifier les comportements psychologiques. Autant la présence de la centrale nucléaire du Bugey ne dérange plus depuis longtemps les populations locales et les élus qui se sont habitués à elle et à ses fumées blanches, autant l'usine de la Société T.R.E.D.I. a du mal à être acceptée.

Elle subit encore aujourd'hui les retombées néfastes de la P.L.A.F.O.R.A. sur une opinion très sensibilisée et également sensible aux moindres émanations anormales.

Aussi les réactions sont vives quand on ajoute quelques grammes de dioxine dans ce tableau. Même les ouvriers de l'usine ont confessé qu'ils ne feraient pas du zèle pour arranger les affaires de Hoffmann-La Roche à Saint-Vulbas aujourd'hui.

Alors que la Plaine de l'Ain semble enfin connaître une vraie vie industrielle, on voudrait bien parler d'autre chose...

III - DEPECHEs D'AGENCES1° La découverte, vu de Bonn

AFP, Bonn, 11 h. 33

- LES ALLEMANDS DE L'OUEST ONT JOUE UN ROLE

PREPONDÉRANT DANS LA RECHERCHE DES 41 FUTS CONTENANT LA DOXINE DE SEVESO QUI TENAIT L'EUROPE EN HALÈNE PRÈS DE DEUX MOIS, AFIN DE DISSIPER LES SOURCES RESSENTANT SUR EUX. ESTIMENT DIMANCHE LES OBSERVATEURS A BONN.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. FRIEDRICH ZIMMERMANN, A FAIT PRESSEDIA SUR LA FIRME MANNESMANN (EQUIPEMENTS INDUSTRIELS), dont LA FILIALE ITALIENNE ETAIT IMPLIQUEE DANS LE TRANSPORT DES DECHETS NOIRS D'ITALIE, POUR AIDER A LES RETROUVER ET EVITER AINSI QUE LA REPUTATION DE LA RFA NE SOIT TERNIE.

IL SEMBLE QUE LE "TUYAU" DECISIF AYANT PERMIS DE DECOUVRIR LES FUTS DANS UN ABATTOIR DESAFFECTE, JEUDI A ANGUILCOURT-LE-SART, DANS LE NORD DE LA FRANCE, SOIT VENU DE RFA. UN PORTE-PAROLE DE MANNESMANN, M. LAUS GERMANI, A EN EFFET DECLARE AU JOURNAL "BILD AM SONNTAG" : "NOTRE APPROPRES RECHERCHES POUR RETROUVER LES 41 FUTS ONT ETE COURONNEES DE SUCCES".

- DE MEME, LA PRISE DE POSITION IMMEDIATE, JEUDI, DU MINISTRE DE L'INTERIEUR OUEST-ALLEMAND APRES L'ANNONCE PAR "DIE WELT" QUE LES FUTS SE TROUVAIENT PRES DE SAINT-QUENTIN, PROUVE EGLEMENT QUE LE MINISTERE ETAIT A TOUT MOMENT INFORME SUR CETTE AFFAIRE, COMME LE SOULIGNE LA PRESSE.

"CES INDICES SONT A PRENDRE TRES AU SERIEUX", AVAIT DECLARE M. ZIMMERMANN.

LE PORTE-PAROLE DE MANNESMANN A CEMENTI CATEGORIQUEMENT A BILD AM SONNTAG QUE SA FIRME "AIT VERSE DES POTS-DE-VIN" A M. BERNARD PARINGAUX, LE GERANT DE SPELIDEC INCARCERE DEPUIS LE 30 MARS DERNIER, POUR QU'IL ROMPE SON SILENCE.

APRES LE SOULAGEMENT GENERAL EPROUVE EN RFA, LA PRESSE CONTINUE DE CHERCHER DES RESPONSABLES. LE QUOTIDIEN LIBERAL DE MUNICH "SUEDDEUTSCHE ZEITUNG" SE DEMANDE AINSI QUI VA PAYER POUR "LES FRAIS ENORMES OCCASIONNES PAR LA FOLLE RECHERCHE DES FUTS MAUDITS, LE DEPLACEMENT DES POLICIERS, LES PERQUISITIONS DANS DE NOMBREUSES DECHARGES, LES REUNIONS INTERMINABLES D'ETATS-MAJORS DE CRISE".

2° Le dénouement : l'AFP examine quelques zones d'ombre et précise que la police avait mis la pédale douce, attendant la solution négociée

AFP, Paris, 18 H. 49

- BERNARD PARINGAUX, LE BOU DE LA SPELIDEC, EST PASSE AUX AVEUX JEUDI ALORS QUE LES ENQUETEURS ETAIENT SUR LE POINT DE DECOUVRIR LES 41 FUTS DE DOXINE ENTREPOSES DANS LE HANGAR DE L'ANCIEN BOUCHER D'ANGUILCOURT-LE-SART, APPREND-ON DE BONNE SOURCE.

MERCREDI, EN EFFET, LA MEILLE DE LA DECOUVERTE, TROIS INSPECTEURS DU SPP, D'AMIENS ENQUETAIENT DANS UN DEPOT A TRAVECY, A 4 KM SEULEMENT D'ANGUILCOURT.

PLUSIEURS INDICES ETAIENT EN EFFET REUNIS. LE PASSE, TOUT D'ABORD, DE L'EMPLOYE DE LA "SPELIDEC" A SAINT-QUENTIN, M. JEAN-MICHEL QUIGNON, ORIGINAIRE D'ANGUILCOURT. LA LOCATION ENSUITE PAR PARINGAUX LE 8 NOVEMBRE DE LA CAMIONNETTE PEUGEOT J9 A L'AGENCE "EUROPCAR" DE SAINT-QUENTIN : LE VEHICULE ACCUSAIT A SON RETOUR QUELQUE 300 KM AU COMPTEUR CE QUI CORRESPONDAIT AUX ALLER-ET-RETOUR NECESSAIRES AU TRANSBORDEMENT DES FUTS DU DEPOT DE LA "SPELIDEC" AU HANGAR DE M. DROY.

DEPUIS DEUX SEMAINES, POURTANT, LES POLICIERS AVAIENT MIS EN QUELQUE SORTE "LA PEDALE DOUCE" DANS LEURS INVESTIGATIONS, DANS L'ATTENTE DU DENOULEMENT ANNONCE AU JUGE REGIS VANHASBROUCK PAR LE DEFENSEUR MARSEILLAIS DE PARINGAUX, ME OLIVIER MAURIN, ET SURVENU A POINT NOMME.

... - LES POLICIERS, CEPENDANT, SE SONT OFFICIELLEMENT FAIT BATTRE DE VITESSE PAR LA JOURNALISTE DE "SCIENCE ET VIE", JACQUELINE DENIS-LEMPEREUR, QUI, A LA SUITE DE SA PROPRE ENQUETE, ETAIT SUR LES LIEUX AVANT TOUT LE MONDE, DES JEUDI MATIN. "QUAND J'AI VU LES FUS, GERCIE LA RUE, EN REGARDANT PAR DESSUS LA GRILLE, J'AVAIS LE COEUR QUI BATTAIT", ASSURE-T-ELLE. "MAIS JE NE ME SUI PAS AFFOLEE, MON JOURNAL EST UN MENSUEL ET J'AVAIS TOUT LE TEMPS DEVANT MOI". QUAND JACQUELINE DENIS-LEMPEREUR REVIENT L'APRES-MIDI AU VILLAGE, SON "SCOOP" EST EVENTE, PARINGAUX ENTRE TEMPS - CIRCONSTANCE EXTRAORDINAIRE - A PARLE ET LES GENDARMES OCCUPENT ANGVILCOUR.

COMMENT LE JOURNAL ALLEMAND "DIE WELT" A ENFIN OBTENU L'INFORMATION POUR LA REPERCUTER SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESSE RESTE, POUR L'INSTANT, TOUJOURS UN MYSTERE. CERTAINS ENQUETEURS, POUR LEUR PART, DEMORENT PERSUADES QUE DES NEGOCIATIONS ONT EFFECTIVEMENT ETE MENEES EN COULESSES ENTRE LA FIRME ALLEMANDE MANESSMANN, LE GROUPE SUISSE HOFFMANN-LAROCHE ET L'AVOCAT DE PARINGAUX ME MAURIN. L'UNE DE CES PARTIES AURAIT ALERTE "DIE WELT" DU LE MINISTERE ALLEMAND DE L'INTERIEUR QUI SAVAIT APPAREMMENT, LUI AUSSI, BEAUCOUP DE CHOSSES.

PARINGAUX, POUR LE MOINS, AURAIT, EN TOUT CAS, EXIGE ET RECU L'ASSURANCE QUE SES COMMANDITAIRES BERNES N'ENGAGENT AUCUNE POURSUITE EN DEDOMMAGEMENT. AUTRE HYPOTHESE, TAXEE DE PLAUSIBLE PAR LES ENQUETEURS : CELLE D'UN DETECTIVE PRIVE, PAYER A GRAND FRAIS PAR LE QUOTIDIEN ALLEMAND POUR LUI ASSURER L'EXCLUSIVITE DE L'INFORMATION.

PARINGAUX, QUI SEMBLE DANS TOUTE CETTE AFFAIRE AVOIR ETE BOUSCOLE PAR LES EVENEMENTS SANS EN AVOIR JUSQUE LA RETIRE GRAND PROFIT, POURRAIT AUSSI, ASSURE-T-ON, AVOIR ETE LARGEMENT PAYER POUR SORTIR DE SON SILENCE : LE PRIX DE SA CARRIERE MAINTENANT CONDAMNEE.

3° L'Hôtel Matignon confirme son démenti

AFP, Paris, 20 h. 36

- L'HOTEL MATIGNON A TENU A REAFFIRMER DIMANCHE SOIR QUE "LE GOUVERNEMENT N'A EU CONNAISSANCE DE LA LOCALISATION DES FUTS ~~(NBLR-DE LA DIOXINE-DE SEVESO)~~ QUE LE JEUDI 19 MAI DANS LA PREMIERE PARTIE DE L'APRES-MIDI, AINSI QUE L'A DECLARE LE PREMIER MINISTRE LE JOUR MEME".

DANS UN COMMUNIQUE, LE SERVICE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE AFFIRME : "EN EFFET, LE JUGE D'INSTRUCTION A ENTENDU M. PARINGAUX ~~(NBLR-POG-DE LA SPEDILEC)~~ JEUDI EN FIN DE MATINEE PUIS A IMMEDIATEMENT PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUR LES LIEUX EN DEBUT D'APRES-MIDI. "LE PARQUET ET LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE, PREFET DE L'AINES, ONT ALORS RENDU COMPTE DE LA DECOUVERTE DES FUTS A LEURS AUTORITES RESPECTIVES", AJOUTE LE COMMUNIQUE.

"LE JOURNAL ALLEMAND DIE WELT A PUBLIE CETTE INFORMATION POSTERIEUREMENT A LA DECOUVERTE DES FUTS PAR L'AUTORITE JUDICIAIRE FRANCAISE. CE N'EST D'AILLEURS QUE LE LENDEMAIN QUE CE QUOTIDIEN A PUBLIE INTEGRALEMENT L'INFORMATION DANS SON NUMERO DATE DU VENDREDI 20 MAI", POURSUIT L'HOTEL MATIGNON.

"A AUCUN MOMENT LE GOUVERNEMENT N'A ACCPTE QUELQUE NEGOCIATION QUE CE SOIT", INDIQUE LE COMMUNIQUE.

4° Le déménagement des fûts

AFP, Paris, 18 h. 33

- L'AVENIR DES 41 FUTS TOUJOURS GARDES AU CAMP MILITAIRE DE SISSONNE (AINES) DEVRAIT, D'AUTRE PART, SE DECIDER AU PLUS TARD A LA FIN DE LA SEMAINE. LES AUTORITES FRANCAISES ONT, EN EFFET, EXIGE DE LA SOCIETE "HOFFMANN-LAROCHE", QUI SOUHAITAIT UN DELAI PLUS LONG, QU'ELLE LEUR PROPOSE "UN PLAN CORRECT D'ELIMINATION" SOUS 48 HEURES. LE GROUPE SUISSE PREFERE LA METHODE DE L'INCINERATION PLUTOT QUE LA MISE EN DECHARGE.

LA SOLUTION ADOPTEE, DE TOUTE FACON, ASSURE-T-ON AU MINISTERE DE HUGUETTE BOUCHARDEAU, DOIT RECEVOIR L'AGREMENT DU GOUVERNEMENT CONCERNE AINSI QUE L'AVAIL DU GOUVERNEMENT FRANCAIS QUI EST DEVENU, DIT-ON, "BIEN MALGRE LUI LE GARDIEN DES DECHETS".

DE BONNE SOURCE, L'HYPOTHESE D'UN STOCKAGE PROVISOIRE EN SUISSE DANS L'ATTENTE DE LA SOLUTION DEFINITIVE, SERAIT ENVISAGEE. AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT FRANCAIS, ON QUALIFIE, PAR AILLEURS, DE "SURPRENANTE ET IRRATIONNELLE" LA DECLARATION DU MINISTRE ITALIEN DE LA PROTECTION CIVILE, M. LORIS FORTUNA, SELON LAQUELLE "L'ITALIE REPOURT DE VOIR REVENIR LES FUTS".

Lundi 23 mai 1983

D Y N A M I Q U E

La "polémique franco-allemande" retient l'attention de la presse qui explore cependant d'autres voies, comme l'inquiétude qui se fait jour dans l'Aisne et la mobilisation préventive qui se renforce dans l'Ain.

Les grands thèmes de ces derniers jours ont toujours la vedette. Ainsi les condamnations proférées à l'encontre de certains. Le Point vise B. Paringaux. Toute la défense de l'inculpé a consisté à souligner qu'il devait respecter ses engagements, respecter ses clients, respecter les lois strictes en vigueur dans le monde des déchets, faire preuve d'un grand sens de l'honneur. Le Point porte l'attaque sur la pierre angulaire : "B. Paringaux a magistralement menti à ses commanditaires". Dans un monde où tout repose sur la confiance, c'est là une attaque redoutable.

Comme précédemment, Le Quotidien de Paris s'en prend à Huguette Bouchardeau, en replaçant d'ailleurs l'affaire dans la série "d'affaires" récemment connues. Comme précédemment, tout est engagé dans la bataille, l'à-peu-près permettant au besoin de "faire tenir" la dénonciation (il est ainsi reproché à H. Bouchardeau de n'avoir appris la nouvelle qu'après la publication de la dépêche AFP, ce qui est inexact, les deux heures citées étant respectivement 16 h. 30 et 16 h. 34. L'argument supplémentaire selon lequel l'administration ne saurait pas faire des dossiers de presse tombe ainsi de lui-même : le journal ne s'arrête pas à pareilles subtilités).

L'affaire Die Welt fait l'objet d'un long article du correspondant du Figaro en Allemagne. EN RFA, on dément absolument la thèse d'un détective privé, retenue la veille en France par Le Journal du Dimanche. Outre-Rhin, on pense que Die Welt a servi surtout de canal diplomatique pour faire comprendre à la France qu'il lui fallait s'exécuter. Il s'agirait donc d'une fuite calculée, le gouvernement allemand étant désireux d'accélérer le processus.

Cet éclairage depuis l'Allemagne ne fait pas taire les questions en France. "L'imbroglie ne cesse de croître et les réponses embarrassées de Matignon n'ont rien fait pour l'éclaircir", note la journaliste responsable du dossier au Figaro qui exerce là une pression tout à fait nouvelle de la part de son journal. Elle ne se satisfait pas du communiqué de Matignon publié la veille à 20 h. 36. Qu'aurait-elle publié d'autre s'il n'y avait pas eu ce communiqué officiel, quelques heures avant le bouclage de son édition du lundi matin ?

Comme la veille, d'autres vont plus loin. France-Soir reprend le scénario de la piste soviétique et s'interroge, comme Le Courrier Picard, sur l'étrange mansuétude dont a bénéficié J. M. Quignon de la part de la police.

Le Courrier Picard poursuit les analyses déjà proposées à Saint-Quentin :

- "Le gouvernement, donc la justice, savait depuis mardi, et personne n'a bougé avant jeudi après-midi. Etrange, non ?"

- "Le juge d'instruction n'est pas bavard devant les journalistes, mais, vendredi matin, à la question : "Peut-on penser que l'action judiciaire a battu les négociations sur le poteau ?", M. Vanhasbrouck a répondu : "C'est possible".
- Scénario : "J. M. Quignon se présente avec un camion et charge les 41 fûts qui partent discrètement pour l'Allemagne".
- J. Denis-Lempereur "était bien prête de vérifier ce scénario".

Si on rapproche ces précisions de celles données la veille par la Voix du Nord, le sentiment local serait le suivant :

1. tout était prêt pour une disparition discrète des fûts via un camp militaire,
2. mais la solution clandestine a échoué en raison de l'action du juge qui vient battre les négociateurs "sur le poteau" : le déménagement des fûts, d'Anguilcourt sur un camp militaire, était imminent.

On voit moins clairement, par contre, ce que veut signifier le Courrier Picard à propos de J. Denis-Lempereur : la journaliste serait venue assister, discrètement, à cet enlèvement secret des fûts. La Voix du Nord ne suit pas ici son confrère.

Les dépêches du jour annoncent tout d'abord une réunion de presse au secrétariat d'Etat à l'Environnement : la dépêche tombe à 11 h. 50, la réunion se tient à 15 h. 45. Et il s'agit du lundi de Pentecôte. Sans doute, une "première" au ministère de l'environnement.

Du côté d'Anguilcourt, l'AFP rapporte des déclarations tardives de certains voisins du hangar devenu célèbre : "Nous avons des soupçons". Déclarations difficiles à interpréter. Volonté de s'approprier un événement ? De partager une gloire et d'éviter le "ridicule" ? Trace de vérité ?

L'AFP rapporte les propos tenus à la réunion de presse : "On ne voit pas quel aurait été notre intérêt à dissimuler", a déclaré M. Michel Mousel, directeur du cabinet d'Huguette Bouchardeau, "nous avons au contraire toujours souligné notre volonté de mener l'affaire au grand jour et, d'ailleurs, elle ne peut pas être menée autrement". Par contre, il est admis qu'il avait pu y avoir "des problèmes de dysfonctionnement des administrations", expliquant certaines lenteurs du déroulement de l'enquête.

Il faut aussi remarquer le document publié par l'ACP à 19 h. 13. Ce document est intéressant parce qu'il montre jusqu'où peut aller l'aberration en situation de crise. Alors que des insinuations graves sont portées à l'encontre du gouvernement qui "aurait su depuis le début de la semaine", l'ACP rapporte et publie la nouvelle mise au point de M. Mousel de la façon suivante : "J'ai reçu le lundi 19 mai (nous soulignons), vers 16 h., un coup de téléphone du préfet de l'Aisne m'informant que B. Paringaux avait révélé l'endroit où se trouvaient les fûts"... Un organe de presse lisant trop rapidement la dépêche ou en faisant une lecture particulièrement mal intentionnée pourrait trouver là un ingrédient de choix pour relancer l'affaire.

Remarque : il est clair que les autres agences de presse (AFP, 18 h. 46, AP, 17 h. 47) n'auraient pas laissé échapper une telle information si celle-ci

avait effectivement été donnée ; l'énormité du lapsus aurait immédiatement mobilisée tous les journalistes présents et sans doute aussi retenu l'attention de l'ACP. Il ne peut donc s'agir que d'une coquille de l'ACP. En situation de crise et sur un point critique, pareille coquille pourrait avoir des répercussions foudroyantes.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (8)

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES (7)

2. THEMES

- 1° Inquiétude dans l'Aisne, mobilisation préventive dans l'Ain
- 2° Des condamnations
 - a) De B. Paringaux, pour mensonge ; des autres pour incrédulité
 - b) De Huguette Bouchardeau pour "intox"
- 3° L'affaire Die Welt vue d'Allemagne
- 4° Questions à propos d'un dénouement
- 5° Au-delà des questions
 - a) "L'affaire" du 3 mai...
 - b) L'étrange mansuétude dont a pu bénéficier J. M. Quignon
 - c) Scénarios

III - DEPECHEES D'AGENCES

- 1° 11 h. 50 : annonce d'une réunion de presse au secrétariat d'Etat à l'Environnement le jour même à 15 h. 45
- 2° Anguilcourt, après l'émotion
- 3° Déclarations du Secrétariat d'Etat à propos des assertions de Die Welt.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES

1. Le Télégramme de Brest : La solution finale serait suisse.
2. Le Journal du Centre : Pas de volontaire pour éliminer les déchets de Seveso.
3. Var-Matin : Paringaux a parlé "à point".
4. Le Dauphiné : Que de fuites.
5. L'Alsace : La RFA, première à savoir.
6. Le Journal Rhône-Alpes : Paringaux a parlé ; le scénario de l'affaire commence à être mieux connu.
7. Le Monde : Polémique franco-allemande autour des déchets de Seveso.
8. Le Provençal : "Les fûts ont été localisés jeudi", réaffirme Matignon.

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES

1. L'Humanité : Des fûts encombrants
2. Le Parisien : Le grand rejet.
3. Le Point : Seveso. Le poison du mensonge.
4. Le Quotidien de Paris : Intox, la réponse d'Huguette Bouchardeau ? (une).
5. Le Figaro : L'imbroglie (une). Une information venue d'Allemagne fédérale...
6. France-Soir : Et pourtant, la piste de la dioxine était transparente.
7. Le Courrier Picard : Spécial dioxine. Scénario imaginaire pour une solution négociée. J.M. Quignon, l'homme de main ou l'homme de demain.

2. THEMES

1° Inquiétudes dans l'Aisne, mobilisation préventive dans l'Ain

L'Humanité

Dans ce bourg de 3.500 habitants, qui compte presque autant de militaires, on manque d'informations. Alors, on s'interroge sur les dangers encourus, sur le temps que mettra Hoffmann-La Roche à prendre toutes les responsabilités... A Anguillcourt où, selon le maire, M. Roger Lequeux, « l'inquiétude de la population croît », on essaie d'obtenir des assurances. ✓

C'est ainsi qu'une lettre a été envoyée dès samedi à Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, lui demandant confirmation écrite des déclarations faites jeudi soir dans le village par son directeur de cabinet et selon lesquelles il n'y aurait aucun danger pour la population. Une seconde lettre a été envoyée au commissaire de la République de l'Aisne et au président du conseil général demandant des analyses du sol et de l'eau autour de la grange où étaient stockés les fûts

Le Parisien

Le maire, Marc Giraud, est lui formellement contre un tel projet et va jusqu'à affirmer : « S'il le faut, chaque habitant sortira son casque. » Langage à peine moins ferme de Guy de la Verpillière, sénateur-maire U.D.F. de Lagneux et président du Syndicat de la plaine industrielle de l'Ain : « La psychose qu'entraînerait l'arrivée des fûts interdit toute action de ce genre. De plus, nous ne faisons plus confiance au gouvernement depuis ses déclarations contradictoires. »

2° Des condamnations

a) De B. Paringaux, pour mensonges ; des autres pour crédulité

Le Point

« cela ne fait aujourd'hui aucun doute : Bernard Paringaux a magistralement menti — avec quelles complicités ? — à ses commanditaires (de la Mannesmann à Hoffmann-La Roche en passant par le sénateur Luigi Noè et les autorités italiennes). Et il a trompé son monde en désignant noir sur blanc — mais faussement — par sa déclaration du 4 novembre 1982, une société allemande du Bade-Wurtemberg, gérée au demeurant par une de ses « relations » : Jürgen Weber.

Seulement voilà : comme toutes les négociations entre les différents acteurs de cette pièce à rebondissements, jusqu'à la signature définitive du contrat, le 13 décembre 1982, devant un notaire de Milan, M^r Federico Guasti, ont précisément tourné autour de cette attestation de prise en charge, on comprend mieux aujourd'hui le silence pesant des uns et des autres. En revanche, on s'explique moins leur étonnante légèreté et leur incroyable crédulité.

b) De Huguette Bouchardeau pour intox

Le Quotidien de Paris

Les déclarations embarrassées du secrétaire d'Etat à l'Environnement après la découverte, dans l'Aisne, des fûts de Seveso, font planer le doute sur la sincérité du gouvernement dans cette sombre affaire

Le sentiment se répand dans l'opinion publique comme un nuage de dioxine que toute déclaration, toute affirmation, tout communiqué émanant du pouvoir, à quelque niveau que ce soit, sont sujets à caution et susceptibles de rectification, de démenti, de désaveu. Le crédit de l'Etat n'est pas seulement atteint en matière de finances, mais aussi en matière de communication et, dans ce domaine-là non plus, la confiance ne se décrète pas. Petites et grandes manœuvres, coups fourrés, coups tordus et coups bas sont la menue monnaie quotidienne du mensonge institutionnel. « Mehr Licht », demandait Goethe sur son lit de mort. Les Français de 1983 souhaiteraient, eux aussi, un peu plus de lumière.

Incapable dans la meilleure hypothèse, Mme Bouchardeau a-t-elle été hors d'état de maîtriser le dossier empoisonné de la dioxine qu'elle a trouvé sur son bureau en prenant ses fonctions ? A-t-elle au contraire, et pourquoi pas sciemment, participé à l'étouffement organisé de la vérité ?

Toujours est-il qu'après l'affaire Lucet, l'affaire Tanase, l'affaire de la rue Marbeuf, l'affaire de la grande synagogue de Marseille, alias affaire Patault, et les provocations policières de ces dernières semaines,

Decidement, si l'affaire des quarante et un fûts de Seveso n'est pas tout à fait devenue une véritable affaire d'Etat, elle n'a pas toutefois cessé d'embarrasser les responsables politiques et, en particulier, notre secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement, Huguette Bouchardeau. C'est d'ailleurs la presse — et non les autorités françaises ou étrangères — qui est à l'origine et à la conclusion de la découverte des décrets de Seveso, jeudi dernier, dans un ancien abattoir du petit village d'Anguilcourt-le-Sart, près de Saint-Quentin.

Fin mars, une longue enquête menée par le mensuel « Science et Vie » révélait la destination, près de Saint-Quentin, justement des quarante et un fûts de déchets provenant de l'usine lomessa de Seveso et contenant 300 grammes de diopane. La première réaction officielle du secrétariat d'Etat à l'Environnement a, d'emblée, consisté à gagner du temps et à jouer la carte de l'apaisement. Il s'est agi de déclarer urbi et orbi, mais mezzo voce — par écrit, et ne par attiser le feu de la campagne de presse naissante — que les déchets ne devaient pas être en France, même si, finalement, nul n'en savait rien...

Le malheur veut que les déchets aient bien franchi nos frontières le 10 septembre 1982 et que le ministre de l'Environnement ait été, depuis cette date, dans l'impossibilité de démontrer qu'ils avaient quitté la France. D'une attitude embarrassée ou une prudente réserve va aller de pair avec la febrilité, quoique vaine, mise en alerte des diverses administrations... Passablement empêtrée dans les problèmes ordinaires d'organisation de son secrétariat d'Etat, Huguette Bouchardeau se serait, sans doute, volontiers passée de l'affaire de Seveso.

Soumise à la pression bilatérale de l'actualité et incapable de fournir les informa-

tions sur la situation des fameux déchets, elle en arrive le 29 mars à laisser entendre que les quarante et un fûts se trouvent dans un « pays voisin ». Elle va même jusqu'à affirmer s'être adressée directement au ministre de l'Environnement du pays concerné sur la foi de « documents sérieux » fournis par ses services. Mais elle se refuse à donner toute autre précision. Le lendemain, elle répète que les déchets se trouvent dans un « pays voisin de la France » auquel elle demande une enquête sur l'acheminement de ces résidus toxiques. Le 1^{er} avril, elle confie au « Quotidien » que le pays concerné est, en fait, la République fédérale d'Allemagne. Huguette Bouchardeau peut ainsi se croire enfin « tirée d'affaire ».

En points posés

Las ! Il n'en est rien car les Allemands de l'Ouest font d'office presto une enquête tellement peu concluante qu'elle remet tout en question. Et quelques jours plus tard, le 8 avril, le secrétaire d'Etat français déclare au Sénat : « Je ne puis vous donner une réponse ni positive ni négative, sur la présence des déchets en France ». L'embarras du gouvernement au sujet de ce dossier est manifeste. Les hypothèses se multiplient. Les pistes les plus diverses — en RDA, en RFA, en Grande-Bretagne et, bien entendu, en France — vont bon train. On fait, au passage, des « trouvailles » étonnantes et insoupçonnées. La droixine, elle, demeure introuvable.

Et pourtant, le 11 avril, au cours de l'émission Droit de réponse sur TF1, Huguette Bouchardeau s'efforce de prouver que, dans l'affaire de Seveso, son ministère est exempt de tout reproche et que, le tolle populaire doit tomber sur ces maudits lia-

isons qui se sont abstenus de nous prévenir de l'arrivée sur notre territoire des déchets de Seveso. Elle s'en prend aux multinationales et aux failles de la législation française concernant l'importation des déchets sur le territoire national.

En délicate posture, elle se plaît à assurer que les « vigilantes » autorités françaises sont intervenues auprès de la société Hoffmann-La Roche ainsi qu'auprès des gouvernements étrangers intéressés... Seulement voilà. Au cours de ce Droit de réponse, on peut à loisir constater combien la situation est devenue difficile. Le nouveau secrétaire d'Etat affirme ne pas renier les idées de la militante du PSU qu'elle cite hier, mais il se doit d'assumer, et même d'endosser la

poubelle. Nous exportons d'ailleurs plus de déchets que nous en importons », et elle se ridiculise. A confondre environnement et commerce extérieur, elle donne l'impression payable de dire un peu n'im porte quoi. Bref, notre secrétaire d'Etat ne sort pas grand de l'affaire.

Grave accusation

C'est d'autant plus inouïe que « Die Welt » vient de le sommer de donner une « explication complète » sur les « retrouvailles » des quarante et un fûts. Le quotidien allemand accuse, en effet, le gouvernement français. Dans son édition de samedi d'avoir eu connaissance, dès le début de la semaine dernière du lieu où les fûts de diopane avaient disparus et d'avoir caché l'affaire dans l'espoir de faire transporter secrètement les déchets afin d'éviter un scandale.

« La version du parquet de Saint-Quentin, selon laquelle Bernard Farinhaus avait enfin rompu le silence et permis aux autorités d'agir est peu crédible », estime « Die Welt » qui poursuit : « Selon nos informations, le gouvernement français avait, depuis le début de la semaine, de sérieux indices indiquant que les fûts étaient stockés à Anguilcourt et il n'a rien fait ». Mesquine vengeance allemande ou accusation fondée, ce nouveau rebondissement risque pour Huguette Bouchardeau d'être assez « empoisonnant ».

politique du gouvernement socialiste pour l'environnement que dénonce souvent le PSU !

Il y a pire. Certes, qu'Huguette Bouchardeau ait appris jeudi dernier — comme elle l'a dit — que les déchets de Seveso avaient été retrouvés seulement après la publication d'une dépêche de l'AFP qui faisait état des informations précises du quotidien allemand « Die Welt » au sujet de l'entreposage d'Anguilcourt, cela se conçoit (même si cela révèle un fonctionnement de l'administration peu satisfaisant et des revues de presse incomplètes). Mais qu'Huguette Bouchardeau clame sur les antennes d'Europe 1 : « Non, on ne peut pas dire que la France est la France-

Une information venue d'Allemagne fédérale...

BONN :
Jean-Paul PICAPER

Est-ce un détective privé allemand qui a découvert les qualifications et les fils ? Le ministre allemand de l'Intérieur dément catégoriquement. « C'est une hypothèse aberrante », estiment des fonctionnaires du gouvernement.

Cette information était donnée hier par *Le Journal du dimanche*. Selon nos confrères, le gouvernement de Bonn avait confié au « meilleur détective privé allemand » le soin d'extorquer à M. Paringaux l'emplacement des fûts, moyennant une somme de 280 000 deutschemarks (800 000 F). Ces mystérieux « délectives » étaient censés avoir pris contact avec l'avocat de Paringaux — vainement d'abord — puis avoir emporté le morceau. L'information aurait été ensuite confiée à la *Welt*, qui la publia vendredi dernier à la une.

Seul ce dernier point est exact : l'affaire de la dioxine a été lancée par un périodique français (*Science et Vie*) en mars et l'énigme résolue par un quotidien allemand (*Die Welt*), appartenant au groupe d'Axel Springer, le 20 mai. La presse a fait son travail, alors que les autorités, la justice et l'industrie piétinaient. « Quand cela devient dangereux, les puissantes entreprises multinationales s'en lavent les mains en toute innocence, et un petit boucher français devient tout à coup le bouc émissaire d'un

scandale empoisonné, le plus grand scandale écologique de l'après-guerre », écrivait samedi la *Berliner Morgenpost*, qui apporta également à M. Springer.

Dans la foulée, plusieurs journaux allemands critiquent, durant le week-end de la Pentecôte, les autorités françaises. L'inaction du ministère français de l'Environnement et de la police, qui n'ont pas donné suite aux indices fournis, soulève d'autant plus les protestations de nos confrères que les autorités allemandes se sentent à présent la conscience pure. Toutes les recherches avaient été mises en œuvre en Basse-Saxe pour retrouver les fûts dans une décharge à la suite d'un indice minime. Vainement.

Des fuites organisées

Seulement, *Die Welt* n'a pas découvert le pot aux roses grâce à un détective privé. On peut avancer avec quelque certitude que l'information a été glissée à notre confrère officieusement, et comme par hasard, au ministère de l'Intérieur à Bonn. L'auteur de l'article paru dans la *Welt*, Manfred Schell, a d'ailleurs de bons contacts avec les autorités de police allemandes. Ses articles sur l'espionnage sont réputés pour leur exactitude et leur véracité. M. Zimmermann, ministre de l'Intérieur chrétien-social, proche de M. Strauss, avait, du reste, confirmé l'authenticité de l'information dès que la *Welt* l'eut confiée aux agences, jeudi soir, pour assurer davantage d'au-

dience à sa première page du lendemain matin.

Le rôle actuel de ce quotidien corrobore d'ailleurs notre information. Après treize ans de dure opposition aux gouvernements Brandt et Schmidt, ce journal est rentré en grâce avec l'arrivée de Helmut Kohl à la chancellerie. Le nouveau porte-parole du chancelier, Peter Boenisch, est d'ailleurs un ancien rédacteur en chef de la *Welt*. La pratique n'a rien d'original non plus. C'était la seconde fois, la semaine dernière, que le gouvernement de Bonn se servait d'un organe de presse sympathisant avec lui pour diffuser une nouvelle importante et éviter ainsi de froisser un gouvernement étranger par des révélations officielles.

La veille, l'hebdomadaire *Quick* avait publié les noms de quatre espions soviétiques du plus haut niveau postés à Cologne et à Bonn. C'était une façon élégante de prier Moscou d'agir en rappelant ses gens, au lieu de les expulser en bonne et due forme. Dans un domaine guère comparable, les autorités françaises furent également obligées de s'exécuter en réquisitionnant les fûts de dioxine quelques heures avant que la *Welt* eût été mise en vente dans les kiosques parisiens.

Aucun journal actuellement, même parmi les moins sérieux, n'a retenu la thèse du « détective privé gouvernemental ». Tout au plus, certains de nos confrères d'outre-Rhin estiment-ils devoir tourner leurs recherches du côté de l'entreprise Mannesmann, la-

tonnée par Hoffmann-La Roche et par l'opinion publique. S'estimant injustement lésé, le trust allemand pourrait avoir confié à des détectives certains chercheurs. Nos interlocuteurs allemands estiment, en tout cas, hier, que le gouvernement de Bonn ne peut avoir pris le risque d'une fuite intempestive en confiant l'affaire à des enquêteurs privés. Le gouvernement allemand ne peut qu'avoir prié le gouvernement français d'agir sur son territoire. A la rigueur, les renseignements d'outre-Rhin pourraient avoir privé leurs collègues français de mener l'enquête en France.

Les Verts en première ligne

Que le gouvernement allemand ait désiré accélérer ce processus par une fuite calculée est compréhensible. MM. Kohl et Zimmermann sont talonnés par les Verts, qui, dans leurs journaux et à la tribune du Bundestag, traitent sur tous les registres ce morceau de choix écologique. Dès avant l'affaire de la dioxine, le gouvernement avait mis l'écologie au tout premier rang de son programme. M. Zimmermann vient, quant à lui, de Bavière. Land qui, dès le début des années soixante, créa le tout premier en Allemagne, peut-être le premier au monde, un ministère de l'Environnement. La pureté des paysages bavarois et la fai-

blesse du parti vert en Bavière sont dus largement à cette initiative précocée de Franz-Josef Strauss. Non seulement l'attachement traditionnel à la nature et le poids politique des écologistes, mais aussi l'exiguïté du territoire allemand et la densité de la population exigent ici une prévention écologique sévère. Elle est appliquée.

Dernier exemple : les juges de Berth-Quers ont condamné, cette semaine, l'usine chimique berlinoise Ferak à 160 000 francs d'amende pour avoir entreposé sans autorisation préalable quelques kilogrammes de thiophosphogène, un gaz toxique. Aussi est-on soulagé, à Bonn, que l'affaire de la dioxine retombe à présent sur la Spelidec française. Non sans une arrière-pensée ironique à propos de la pagaille, bien latine, des Français, qui, en ce domaine comme en d'autres, a tendance actuellement à s'accroître.

J.-P. P.

4° Questions à propos du dénouement

Le Figaro

L'affaire des quarante et un fûts de dioxine retrouvés à Anguilcourt-le-Sart appelle de nombreuses questions.

Est-il vrai que le gouvernement français n'a appris la vérité que jeudi, par les révélations de Bernard Paringaux au juge d'instruction? Est-il vrai, comme accusent le journal allemand *Die Welt* et quelques autres, que Paris savait depuis le début de la semaine où étaient les fûts? Comment se fait-il que Bernard Paringaux se soit mis tout d'un coup à parler, après plus d'un

mois et demi de prison? Y a-t-il eu des négociations mystérieuses entre les avocats de celui-ci, du groupe Hoffmann-La Roche et de Mannesmann? Quelle part le gouvernement français y a-t-il pris?

En outre, est-il exact que Bernard Paringaux n'a accepté de répondre qu'en échange d'une importante somme d'argent et de sa liberté? Nous avons posé dimanche quelques-unes de ces questions au cabinet d'Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à

l'Environnement et à la Qualité de la vie.

Nous avons attendu ses réponses. Celles-ci ne sont pas venues et finalement un communiqué de l'Hôtel Matignon a été publié dans la soirée.

Le mystère n'est donc pas éclairci : l'information de la présence des fûts a bien été communiquée jeudi à 16 heures à l'A.F.P. par *Die Welt* et diffusée à 16 h 34. Ce n'est qu'à 17 h 44 que le procureur de Saint-Quentin le confirme à l'A.F.P. Bien sûr, *Die Welt* ne sera publié que le lendemain et les autorités judiciaires françaises étaient au courant depuis midi, mais elles ne l'ont pas fait savoir. Quel rôle a joué la France dans la négociation? Aucun, répond-on. Reconnaître que l'on a négocié serait-il

donc honteux? Sur ce qui a poussé Paringaux à parler, on ne sait rien non plus.

L'imbroglie ne cesse de croître et les réponses embarrassées de Matignon n'ont rien fait pour l'éclaircir.

5° Au-delà des questions...

a) L'affaire du 3 mai

Le Courrier Picard

Le 10 mai, un quotidien parisien révèle que, le 3 mai, après avoir plaidé la mise en liberté provisoire de leur client, M. Bernard Paringaux, ses avocats saint-quentinois, M^e Louis Formeaux et M^e Patrick Margules, ont « été invités, par l'avocat général Gaunet, à se rendre dans le bureau du procureur général Dorling Carter pour un entretien au cours duquel la solution finale (celle de M^e Maurin) aurait été évoquée ». Une solution, ajoute notre confrère, dans laquelle « tout le monde trouve son compte, sauf peut-être le juge d'instruction Régis Vanhasbrouck », qui aura mené une enquête pour rien, ou presque ».

b) L'étrange mansuétude dont a pu bénéficier J. M. Quignon

Le Courrier Picard

« C'est un très bon comédien », dira de lui, l'un des policiers. Sans doute mais comment expliquer aujourd'hui que la journaliste de « Sciences et Vie » ait abouti dans son enquête par Quignon et les policiers non

« Je savais que la filière allemande n'avait rien donné. Je connaissais Jean-Michel Quignon, l'employé de Bernard Paringaux, à Saint-Quentin, et je sentais qu'il mentait », a-t-elle confié au quotidien « Le Matin ».

En découvrant le village d'origine de Quignon, elle a trouvé la piste d'Anguilcourt où des habitants « avaient vu des fûts ».

Quignon était-il si doué pour mentir, ou ne faisait-il que répéter une « vérité » qu'on lui aurait dit de dire, celle de Paringaux, bien sûr et peut-être une autre.

c) Scénarios

France-Soir

Les policiers disposaient, dès le 8 mai, de tous les éléments pour retrouver les déchets de Seveso

MAIS où s'arrêtera donc le scandale de la dioxine plus que jamais maudite ? A peine résolu le poison brûlant, puis encore plus de problèmes que du temps où il était introuvable.

Un détective privé aurait même proposé 200 000 francs à Bernard Parlingaux — par l'intermédiaire de son avocat — pour qu'il révèle le poison-cancer toxique. Mis au parfum — ainsi que la presse allemande — au début de la semaine dernière, le gouvernement de Bonn aurait donc alerté Mme Bouchardreau. Notre ministre de l'Environnement s'en défend.

« C'est absurde, dit-on à son cabinet. Elle n'a été prévenue que jeudi à 16 h 30 par le préfet de l'Alsace. » Surtout, mais alors pourquoi M. Pierre Mauroy dit-il à son tour « J'ai appelé jeudi où j'étais entreposé la dioxine. C'est moi qui en ai aussi informé Mme Bouchardreau ».

M. Philippe Vasseur, conseiller technique du ministre de l'Environnement, dépeint d'urgence la nuit de jeudi à vendredi dernier à Angoulême à priori « L'information a été communiquée dans l'après-midi par l'Intérieur à la Justice », alors que ce sont seulement les avis de M. Parlingaux à midi au juge Van

hobrouck qui ont permis de récupérer les fûts. Que cachent ces contradictions apparentes ?

« Selon certains, » avec l'aide de notre gouvernement pour les Dunes d'Alsace, les quarante et un fûts auraient pu prendre clandestinement la route vers l'Allemagne de l'Est où ils étaient attendus au départ de la douane allemande réparés pour l'URSS en bon moyen pour les Soviétiques de récupérer des déchets en échange du service et surtout d'accroître leur « trésor toxique » importé par tonnes depuis des années. Quand on sait que la dioxine est aussi considérée comme une redoutable arme de guerre chimique, on peut légitimement s'inquiéter.

Que dire également de l'action de notre police qui aurait

pu se passer des avis de Bernard Parlingaux pour se rendre depuis au moins une semaine à la ferme bouillie de la zone d'Angoulême ? Depuis le 8 mai, les enquêteurs étaient au fait de la bonne piste. Ils s'accrochèrent, avec les calculs des kilométrages de l'astérisse, toute la 1^{re} novembre par l'homme 10 par « la loi du silence », que la dioxine se trouvait dans un rayon de 22 kilomètres autour de Saint-Quentin. Il n'y a pas tant de villages situés à cette distance comme Angoulême.

Pourquoi la police aurait-elle pu faire le coup de main avec ses hommes qu'ils avaient déjà envoyés à la fois dans les communes d'Alsace et de la zone d'Angoulême ? Jean Michel Guignou, qui a racheté la ferme avec son patron, est allé à Angoulême où il a habité une quarantaine d'heures. Les deux plots récentes auraient conduit directement depuis quinze jours à la ferme des Dunes, soit l'enfance de Jean Michel Guignou, dans ce village qui ne compte que deux cent quatre-vingt-dix habitants.

Tout Bernard Parlingaux a de bonnes raisons de se défendre quand le ministre d'Etat de Saint-Quentin, le procureur de la zone, ont été avisés.

« Je ne suis pas hostile à cette libération, M. Parlingaux ne risque plus de brouiller les pistes ou de démanteler la dioxine, raison pour laquelle nous le gardons en détention ».

Faut-il voir dans cette libération prompt le signe des « ouvertures » ? Officiellement ou même de toutes parts que des négociations aient eu lieu entre le gouvernement et les avocats de M. Parlingaux. Il n'y a pas eu de tractations entre le ministre de l'Environnement et les défenseurs de M. Parlingaux dit encore le conseiller technique de Mme Bouchardreau M. Vasseur. Mais il y a eu des conversations entre les deux avocats. Y compris celui du ministre.

... passer que l'on s'étonne que les enquêteurs qui étaient largement sur la bonne piste depuis le 8 mai aient dû attendre les avis du chef Parlingaux pour retrouver les fûts de la dioxine.

Le Courrier Picard

Le couronnement de cette rocambolesque affaire, où on se sera copieusement payé la tête de

la presse, vient d'un confrère... allemand qui savait tout sur la planque d'Anguilcourt-le-Sart.

Mieux encore, tard, vendredi soir, on apprend que « Die Welt » estime que le gouvernement français était au courant de la cache d'Anguilcourt depuis le début de la semaine et qu'il s'est tu volontairement.

Alors, comme les journalistes sont un peu moins bêtes que certains ne le pensent, ils font un rapprochement entre les déclarations de leur confrère d'outre-Rhin (au fait, comment il a su lui ?) super informé et l'entrevue que les avocats ont eu avec le juge d'instruction, après avoir rencontré Bernard Paringaux, pendant deux heures... mardi !

Le gouvernement, donc la justice, savait depuis mardi et personne n'a bougé avant jeudi après-midi. Étrange non ?

A moins que les révélations de « Die Welt » n'aient précipité le mouvement et bousculé un autre scénario, celui de la « solution négociée ».

Le juge d'instruction n'est pas bavard devant les journalistes mais, vendredi matin, à la question : « Peut-on penser que l'action judiciaire a battu les négociateurs sur le poteau », M. Vanhasbrouck a répondu : « C'est possible ».

Alors, on peut imaginer le scénario suivant.

En début de semaine, la justice soit où sont les fûts (pas forcément la police) mais la « solution négociée » doit l'emporter pour diverses raisons, entre autres politiques.

La récupération des fûts à Anguilcourt ne pose pas de problème. Jean-Michel Quignon, l'unique employé de la SPELIDEC — qui risque maintenant la même peine que son patron (~~voir l'article de Philippe Lacoche~~) — se présente avec un camion et charge les quarante et un fûts, qui partent discrètement pour l'Allemagne.

Retrouvés là-bas, leur découverte soulage M^{me} Huguette Bouchardeau : la dioxine n'était pas en France. Son conseiller technique aussi. Les hommes d'État passent mais certains fonctionnaires restent. M. Philippe Vesseron était en

poste sous le ministère de Michel Crépeau : le convoyage des fûts jusqu'en Allemagne (discrètement) est préférable à l'accompagnement, sur une distance plus courte, des camions militaires, d'Anguilcourt à Sissonne, au « grand jour ».

Évidemment, ce scénario n'est que pure invention. Quelqu'un pourtant était bien prêt de le vérifier, notre consœur de « Sciences et Vie », qui, avant tout le monde et la police, était à Anguilcourt.

III - DEPECHEs D'AGENCES1° Annonce d'une réunion de presse au secrétariat d'Etat à l'ENVironnement le jour même à 15 h. 45

AFP, Paris, 11 h. 50

M. MICHEL MOUSEL, DIRECTEUR DE CABINET DE MME HUGUETTE BOUCHARDEAU, ET M. PHILIPPE VESSERON, CONSEILLER TECHNIQUE, FERONT POUR LA PRESSE LE POINT SUR LA CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE DE LA DIOXINE CE LUNDI 13 MAI, A 15H45, AU SECRETARIAT D'ETAT, 14 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC, A NEUILLY.

2° Anguilcourt-le-Sart, après l'émotion

AFP, Anguilcourt, 12 h. 12

"NOUS AVIENS DES SOUPCONS" DISENT AUJOURD'HUI CERTAINS VOISINS DE M. DROY: "SI NOUS AVIENS RENCONTRE LES GENDARMES, ON LEUR EN AURAIT PARLE DE CES FUTS". L'UN D'ENTRE EUX EST ALLE JUSQU'A LA GENDARMERIE, MAIS N'A FINALEMENT PAS OSE ENTRER, "DE PEUR QU'ON LUI RIT AU NEZ".

ALORS QUE TOUT LE MONDE SE CONNAIT DANS LE PAYS DEPUIS DES GENERATIONS, COMMENT PEUT-ON IMAGINER QUE M. DROY, L'ANCIEN BOUCHER, AIT SCIEMMENT GARDE CHEZ LUI "LE POISON". "ILS N'ETAIENT MEME PAS CACHES, JE LES VOYAIS TOUTS LES JOURS DE MA FENETRE", DIT UNE VOISINE. "PUISQUE LES BIDONS N'ETAIENT PAS CACHES A L'INTERIEUR DE L'ABATTOIR PAR EXEMPLE OU IL Y A DE LA PLACE, C'EST QU'IL N'Y AVAIT RIEN DE LOUCHE". ON AJOUTE QUE LE VETERINAIRE LUI-MEME, VENU SOIGNER DES BETES, EST PASSE DEVANT LES FUTS SANS AVER REMARQUE.

3° Déclarations du secrétariat d'Etat à propos des assertions de Die Welt

AFP, Paris, 18 h. 46

LES RESPONSABLES DU MINISTERE ONT REAFFIRME QUE LEUR MINISTRE, MME BOUCHARDEAU, N'AVAIT ETE ALERTEE DE LA DECOUVERTE QUE LE JEUDI VERS 16H36, ET QUE LA VENUE LE MEME JOUR AU MINISTERE A 17H DE DEUX DIRIGEANTS DU GROUPE SUISSE "HOFFMANN-LAROCHE" ETAIT "TOTALERENT INDEPENDANTE DE LA NOUVELLE".

LES DEUX REPRESENTANTS DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT N'ONT PU EXPLIQUER POURQUOI M. BERNARD PARINGAUX, LE DIRECTEUR DE LA "SPELIDEC" INCARCERE A SAINT-QUENTIN, A BRUSQUEMENT PARLE. ILS ONT ADMIS, EN REVANCHE, QU'IL Y AURIT EU EN FRANCE TOUT AU LONG DE CETTE AFFAIRE QUI A DURE AU TOTAL PLUS DE HUIT MOIS DES "PROBLEMES DE DISFONCTIONNEMENT DES ADMINISTRATIONS" QUI PEUVENT EXPLIQUER CERTAINES LENTEURS DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE.

LES ACCUSATIONS FORMULEES VENDREDI DERNIER PAR LE QUOTIDIEN ALLEMAND "DIE WELT" SELON LESQUELLES LES AUTORITES FRANCAISES SAURAIENT DEPUIS PLUSIEURS JOURS QUE LES FUTS DE DIOXINE ETAIENT A ANGUILLCOURT-LE-SART ONT ETE QUALIFIEES LUNDI DE REACTION "D'AGACEMENT DE CALIBRE PAS TRES ELEVE" PAR UN CONSEILLER DU SECRETARIAT D'ETAT A L'ENVIRONNEMENT A L'OCCASION D'UN POINT PRESSE DONNE SPECIALEMENT SUR CETTE AFFAIRE.

"ON NE VOIT PAS QUEL AURAIT ETE NOTRE INTERET A DISSIMULER" A DECLARE, POUR SA PART, M. MICHEL MOUSEL, DIRECTEUR DE CABINET DE HUGUETTE ROUCHARDEAU. NOUS AVONS AU CONTRAIRE TOUJOURS SOULIGNE NOTRE VOLONTE DE MENER L'AFFAIRE AU GRAND JOUR, ET D'AILLEURS ELLE NE PEUT PAS ETRE MENEES AUTREMENT. LES ASSERTIONS SELONS LESQUELLES LA FRANCE AURAIT SOUHAITE TRANSPORTER LES DECHETS "EN BOUCE" VERS LA SUISSE SONT TOUT A FAIT EXTRAORDINAIRES", A AJOUTE M. MOUSEL.

ACP, Paris, 19 h. 13

(Voir page suivante)

La découverte des futs de Dioxine :

Le ministère de l'environnement dément les accusations de "Die Welt".

P A R I S, 23 Mai (ACP)

23 MAI 1983

On ne savait pas au ministère de l'environnement avant jeudi après-midi que les futs de dioxine étaient cachés à Anguillcourt la Sarl, près de Saint Quentin. C'est ce qu'a répété, lundi, au cours d'une conférence de presse, M. Michel Moussel, directeur de cabinet de Mme. Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, démentant ainsi les affirmations du quotidien allemand Die Welt. Celui-ci a accusé le gouvernement français d'avoir dissimulé pendant une semaine cette découverte, et cela dans le but, selon le journal d'Outre Rhin, de se débarrasser secrètement des déchets à l'étranger. "Accusation fantasmagorique" a déclaré le directeur de cabinet en rappelant la chronologie de la journée de jeudi. "Les choses ont été extrêmement simples. J'ai reçu le lundi 19 mai vers 16 heures un coup de téléphone du cabinet du préfet de l'Aisne m'informant que M. Paringsaux avait révélé l'endroit où se trouvaient les futs. Immédiatement après j'avais Malignon qui me confirmait la nouvelle qu'ils venaient d'avoir de la préfecture de l'Aisne. Mme. Bouchardeau qui recevait une délégation a été alors informée". Pour M. Moussel une confusion s'est produite. "Die Welt" n'avait pas déjà imprimé la nouvelle de la découverte des futs le jeudi après-midi mais a simplement annoncé les agences de presse à 16 heures qu'il savait où les futs se trouvaient. Pour le directeur de cabinet, le journal allemand a bénéficié tout simplement d'un réseau d'informations plus rapides que les autres. Quant à l'explication de la présence d'un dirigeant d'Hoffmann Laroche sur les lieux mêmes dans la soirée avec un représentant du ministère de l'environnement, M. Moussel précise "nous avons rendez-vous, à l'avance ce jeudi avec deux dirigeants d'Hoffmann Laroche pour leur faire préciser ce qu'ils feraient si l'on découvrait les futs. Sans l'après-midi quand nous avons su la nouvelle de cette découverte, nous avons proposé à un des dirigeants d'Hoffmann Laroche de venir se rendre compte sur place de la situation".

"Nous ne voyons pas quel intérêt aurait eu le gouvernement français à organiser une opération secrète pour se débarrasser des futs. C'est absurde" souligne M. Moussel. Pour lui ce pavé lancé dans le jardin de Mme Bouchardeau par "Die Welt" est du sans doute "à l'agacement" que ce problème de la dioxine a provoqué en RFA quand le secrétaire d'Etat a dit que les déchets pouvaient bien se trouver en Allemagne.

En tous cas au ministère de l'environnement, on attend pour ce vendredi au plus tard les propositions d'Hoffmann Laroche pour l'élimination définitive de ces déchets qui devraient être incinérés. Sept usines - dont une en France - sont capables de traiter ces déchets. Aucune décision n'est encore prise.

Quant aux éventuelles poursuites visant les complices de M. Paringsaux, le ministère de l'environnement renvoie la balle aux autorités judiciaires en rappelant qu'une instruction est en cours".

Mardi 24 mai 1983

D Y N A M I Q U E

Une large place est donnée à la réunion de presse organisée par le secrétariat d'Etat à l'Environnement tenue la veille : une cinquantaine de journalistes étaient présents malgré le jour - un lundi de Pentecôte - et le court préavis - quelques heures seulement. Ce simple fait montre l'importance attachée à l'affaire par l'ensemble de la presse.

Le Figaro donne un long compte-rendu de la réunion, tandis que d'autres quotidiens laissent surtout paraître leurs réserves allant jusqu'au jugement du Courrier Picard : un simple "coupe-faim" pour journaliste, un coupe-feu pour les rumeurs, à la veille de la libération possible de B. Paringaux.

Les questions demeurent sur les points obscurs :

- Qu'est-ce qui a fait parler B. Paringaux ? De l'argent ? Une promesse de libération ?
- Pourquoi J. M. Quignon bénéficie-t-il d'une aussi grande mansuétude ?
- Qui a informé Die Welt ? Le Matin estime qu'il ne faut pas s'arrêter à Mannesmann. Le Courrier Picard, dans un premier texte, suggère que les renseignements viennent du ministère allemand de l'Intérieur. Au passage, le journal jette une autre question : si les fûts d'Anguilcourt étaient les vrais, les militaires les auraient-ils manipulés à mains nues ? Scientifiquement, le rapprochement n'est pas fondé, mais en terme de "stratégie de rumeur", l'argument est de choix. Le journal en est bien conscient car il ajoute : "Il faudra que le gouvernement français s'avance beaucoup plus, nous dise enfin la vérité pour que cette "imagination galopante" trouve sa vraie pâture". En d'autres termes, on voit se développer ici une bataille sur le terrain de la manipulation des rumeurs. La menace est brandie : à défaut d'information, nous pourrions laisser se développer une imagination galopante.

Qui a informé Die Welt ? Le Courrier Picard, dans un encadré intitulé "Idioxine", donc sous couvert d'humour et d'imagination débridée, semble indiquer une autre piste : "une solution en catimini arrange tout le monde : le monde politique, des affaires, des douanes, du judiciaire...". (Remarque : contrairement à ce qui est dit ici, les journaux locaux ont, des semaines durant, souligné que la justice ne pourrait accepter pareille solution.) "Tout à coup, Die Welt, grâce à son correspondant occasionnel à Anguilcourt, "un jeune de la nouvelle cinquième colonne" (à la une !), "retourne la situation, la sort du contexte français, brouille un peu plus les pistes. Du travail de professionnel."

Peut-être faut-il entendre ainsi le court article : le blocage hexagonal est brisé par une fuite sur l'étranger ; Die Welt publie et contribue, lui aussi, à casser le scénario de la solution négociée. Le Courrier Picard précise en outre que l'informateur du journal allemand n'est pas un journalsite de Die Welt, mais "un correspondant occasionnel , un jeune de la nouvelle cinquième colonne (à la une !)". Le journal sait-il donc que l'informateur de Die Welt est "un jeune" ? Connaît-il

donc cet informateur ? Est-ce là élucubration ou codage ? On retrouve une fois encore la difficulté pour l'analyste de faire le tri entre une information, tenue pour sérieuse par un journaliste mais codée par prudence, et une simple divagation de circonstance.

Précisément, à l'aute extrémité, on trouve Robert Escarpit qui, dans un billet intitulé "Intox", condamne la presse pour avoir "fabriqué un psychodrame-catastrophe", "un événement infiniment plus toxique que tout ce que la chimie a pu inventer". "On a bonne mine après ça, conclut Robert Escarpit, pour condamner la bavure intoxicatoire des pseudo-terroristes irlandais" ! (Allusion à une affaire dans laquelle des gendarmes auraient adopté un comportement posant quelque problème à la justice.)

En ce qui concerne les dépêches du jour, l'information attendue était, pour ce mardi 24 mai, la décision du juge d'instruction concernant la demande de mise en liberté de B. Paringaux. Après audition de ce dernier dans la matinée, et alors que la fédération Nord-Nature réclame des sanctions exemplaires, le juge accepte la mise en liberté dans l'après-midi ; mais le procureur use de son droit de réflexion de 24 h. pour décider ou non de faire appel à la décision du juge. Le maire d'Anguilcourt s'insurge contre la décision du juge.

De son côté, J. M. Quignon sort libre du bureau de M. Vanhasbrouck. Il déclare que, s'il a menti, c'était en raison du secret professionnel auquel il était tenu (même vis-à-vis du juge ?). Oui, des journaux lui ont proposé de l'argent pour connaître la cachette des fûts, mais il a refusé de jouer ce jeu.

L'ACP rappelle par ailleurs toutes les zones d'ombre qui demeurent sur le dossier ; et notamment cette grande liberté dont bénéficie J. M. Quignon, dont l'attitude semble bien obscure : "Pendant plus de deux mois, il a menti à la justice [...], mais, entendu mardi matin par le juge [...], il a regagné librement son domicile".

Tandis que Bonn déclare s'opposer à la venue des fûts sur son territoire, Ciba-Geigy, firme bâloise, se dit en mesure de brûler les fûts de Seveso. Hoffmann-La Roche va étudier la possibilité d'amener les fûts à Bâle.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES (6)II - JOURNAUX PLUS TYPES1. TITRES (7)2. THEMES

- 1° La réunion de presse du secrétariat d'Etat à l'Environnement
 - a) Compte-rendu
 - b) Appréciations
- 2° Questions
 - a) Mannesmann informateur de Die Welt ? Non
 - b) Négociations pour B. Paringaux, protection pour J. M. Quignon ?
- 3° Scénarios et questions de combat
- 4° Clin d'oeil critique sur la presse

III - DEPECHEES D'AGENCES

- 1° Nouvelle audition de M. Paringaux par le juge d'instruction
- 2° Des sanctions exemplaires réclamées par la fédération Nord-Nature
- 3° Décision du juge : la demande de mise en liberté acceptée. Le procureur use de son droit de réponse
- 4° Déclarations péremptoires de J. M. Quignon, qui reste libre
- 5° Le maire d'Anguilcourt critique la décision du juge
- 6° Des absurdités
- 7 La RFA s'oppose à la venue des fûts sur son territoire
- 8° Ciba-Geigy peut brûler les déchets de Seveso ; étude d'un transfert à Bâle

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHEES D'AGENCES

1. L'Alsace : les révélations de Die Welt sur la dioxine. Le Ministère de l'Environnement agacé.
2. La Nouvelle République : Hoffmann-La Roche paiera.
3. Sud-Ouest : Les hauts cris de l'Environnement.
4. Les Echos : Seveso, une semaine d'attente.
5. Le Parisien : Dioxine, solution imminente.
6. Le Quotidien du Médecin : Des fûts plus encombrants retrouvés que perdus.

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES

1. Le Figaro : Le Secrétariat d'Etat à l'Environnement parle ; quelques révélations mais bien des mystères.
2. Libération : La dioxine empoisonne les relations franco-allemandes.
3. Le Courrier Picard : Spécial dioxine, le coupe-feu du gouvernement. L'idioxine.
4. Le Matin : Mauroy et Bouchardeau rejettent les accusations.
5. Le Quotidien de Paris : La grande polémique franco-allemande.
6. La Voix du Nord : Le ministère français de l'Environnement, "il n'y a eu aucune tractation".
7. L'Humanité : Le temps des rumeurs.

2. THEMES

1° La réunion de presse du secrétariat d'Etat à l'Environnement

a) Compte-rendu

Le Figaro

(Voir page suivante)

Le secrétariat d'Etat à l'Environnement parle Dioxine : quelques révélations mais bien des mystères

L'avenir des 41 fûts de dioxine de Sesevo stockés provisoirement au camp militaire de Sissonne (Aisne) se joue cette semaine. Le secrétariat d'Etat à l'environnement attend, en effet, pour vendredi au plus tard, des propositions du groupe Hoffmann-La Roche, comme l'a confirmé hier Michel Mousel, directeur de cabinet de M^{me} Bouchardeau.

Puis, le gouvernement étudiera alors

« les conditions techniques et juridiques » dans lesquelles devra s'effectuer le transfert. Pendant ce temps, l'instruction va se poursuivre à Saint-Quentin où certains enquêteurs parlent d'une inculpation prochaine de Jean-Michel Quignon, l'employé de Bernard Paringaux qui a transporté les fûts à Angoulême ce matin en ce qui concerne la mise en li-

berté provisoire de Paringaux lui-même.

Pour un lundi de Pentecôte, il y avait bien du monde au secrétariat d'Etat à l'environnement. Depuis 15 h 45, heure prévue pour la conférence de presse de Michel Mousel, quelque cinquante journalistes (radio, télévision, presse-écrite française et étrangère) attendent et commentent la découverte des fûts. Le directeur du cabinet arrive enfin, accompagné d'un conseiller technique, Philippe Vesseron.

La chronologie d'abord. « J'ai été ici le premier informé », dit Michel Mousel. Le directeur de cabinet du préfet de l'Aisne m'a appris la nouvelle jeudi dernier à 16 heures. J'ai tout de suite sorti une carte d'état-major pour savoir où était Angoulême. Le temps de demander à Philippe Vesseron de voir auprès du Procureur de la République, j'avais par Malignon confirmation avec les mêmes indications. « Hu-

quelle Bouchardeau qui avait un entretien » a été avertie immédiatement après. « Puis nous

si près et n'aient rien trouvé. En outre, on savait depuis quelques semaines que Bernard Paringaux avait loué, début novembre, une camionnette J8. Mais la police n'a pas trouvé elle-même les fûts et le journaliste de « Sciences et Vie », Jacqueline Denis-Lempereur, les a découverts le jeudi matin. « Je suis là depuis ce matin » m'avait-elle dit jeudi soir à Angoulême.

Philippe Vesseron, sans mettre en cause la police, ni qui que ce soit, reconnaît qu'il « y a eu des lenteurs, des gens qui ont été interrogés et n'ont pas retrouvé les papiers tout de suite ». Il raconte que le procureur de la République de Saint-Quentin avait été informé de l'affaire oralement, en décembre et sans savoir qu'il s'agissait de la dioxine de Sesevo. « Je regrette que ce n'ait été qu'oral », dit-il. La mécanique judiciaire, pour se déclencher, avait besoin de plus qu'un coup de téléphone. « On se demande en effet, pourquoi Bernard Parin-

avons vu la dépêche A.F.P. en provenance du journal « Die Welt ». Une réunion s'est alors déroulée à l'Hôtel Malignon pour prendre les dispositions nécessaires. Il est aussi décidé qu'un des directeurs d'Hoffmann-La Roche ira sur place. Ceux-ci s'entretenaient justement à ce moment avec des représentants du secrétariat d'Etat « à notre initiative et dans des conditions totalement indépendantes de la nouvelle, pour savoir que faire si on retrouvait les fûts ». Selon lui, « eux-mêmes n'étaient pas au courant ».

Les questions commencent. Comment le journal « Die Welt » a-t-il eu l'information à 16 heures aussi ? « Toutes les possibilités existent », répond-il. « Imaginez que quelqu'un sur place ait suivi ce qui se passait. Mais je n'en ai vraiment aucune idée. Mercredi dernier, des enquêteurs de la police judiciaire étaient près d'Angoulême et ont demandé un autre. Comment se fait-il qu'ils aient été

gaux n'a été inculpé que fin mars lors de la parution de l'enquête de « Sciences et Vie ». Philippe Vesseron reconnaît alors : « Nous avons pris conscience assez tard que le fait pour Paringaux de refuser de répondre était passible de deux ans de prison. »

Pourquoi Bernard Paringaux a-t-il — enfin — parlé ? « C'est, peut-être, répond Philippe Vesseron, parce qu'il avait compris que les enquêteurs allaient d'un moment à l'autre retrouver les fûts. Une autre hypothèse possible, c'est qu'il y a eu des tractations accélérées entre les avocats de Mannesmann, d'Hoffmann-La Roche et de la Spelidéc, sa société. » Quant au gouvernement

sonné ».

Qui a le premier trouvé les fûts ? Question toujours sans réponse. « Ce sera à voir dans la suite de l'instruction qui est loin d'être achevée », ajoute Philippe Vesseron. Ainsi ne peut-il confirmer ni infirmer le fait que ce soit par exemple Mannesmann qui ait le premier découvert Anguilcourt. A propos des services spéciaux allemands, qui auraient eu aussi l'information, « il s'agirait, note Michel Mousel, de services tellement spéciaux que le gouvernement français n'aurait pas été au courant... ». L'instruction devra également examiner où ont été les fûts entre septembre 1982, moment où ils arrivent à Saint-Quentin et novembre quand ils sont transportés à Anguilcourt. Pourquoi, en outre, Bernard Paringaux a-t-il, en ce même mois de novembre, signé un papier selon lequel les fûts avaient été éliminés en Allemagne de l'Ouest par une société spécialisée ? « L'enquête permettra d'y voir plus clair », note encore Michel Mousel qui précise que si Jean-Michel Quignon n'est pas inculpé, c'est que l'on s'interroge sur le chef d'inculpation.

Encore, on le voit, beaucoup de questions sans réponses. Reste aussi celle de l'élimination des quarante et un fûts. Pour Michel Mousel, « il a été convenu, après les excuses officielles d'Hoffmann, que cette société assurera ses responsabilités et les frais financiers. Elle exclut la mise en décharge et l'élimination finale est seule acceptable. Elle est priée de faire des propositions précises d'ici vendredi. Selon son premier recensement les incinérateurs susceptibles de les accueillir se trouvent en R.F.A. (quatre ou cinq) à Saint-Vulbas (France), en Suisse (un) et en Grande-Bretagne (un). »



On attend pour vendredi au plus tard les propositions d'Hoffmann-La Roche sur la façon dont sera éliminée la dioxine des quarante et un fûts stockés provisoirement à Sissonne. Sur notre photographie, André Futterknecht, directeur général du groupe.

Une chose est sûre : ils n'iront pas en R.D.A. Michel Mousel a, en effet, indiqué avoir reçu récemment une réponse du gouvernement assurant qu'il a toujours été hors de question de les accepter « Nous avons refusé, en 1982, quatorze demandes d'importation de déchets toxiques de la Spelidéc », a indiqué le gouvernement est-allemand à la France. Un élément de plus pour le dossier du juge de Saint-Quentin.

Geneviève
SCHWEITZER.

b) Appréciations**Libération**

La conférence de presse d'hier après midi n'a en fait apporté aucun élément nouveau si ce n'est que le gouvernement français a voulu réaffirmer qu'il n'a été mis au courant que jeudi dernier de la présence des quarante et un fûts à Anguilcourt. Vraiment, le Ministère de l'environnement n'est pas très à l'aise dans cette affaire d'autant plus que Bernard Paringaux a confié qu'il aurait encore des choses à dire.

Le Courrier Picard

- *Juste un « coupe-faim » pour les journalistes, et surtout un « coupe-feu » pour les rumeurs ; la conférence de presse du secrétariat d'Etat à l'environnement n'a eu hier qu'un effet de brouillage avant un possible rebond de l'affaire ce matin.*

• **C**ONVOQUER la presse un 0053 lundi de Pentecôte, faut le faire. C'est pourtant la performance réussie par le secrétariat d'Etat à l'Environnement. Tout le monde y a foncé, l'actualité, hier lundi, était plutôt creuse, et sait-on jamais, Michel Roussel, le directeur de cabinet de Mme Bauchardeau, allait peut être faire des révélations.

Le bide complet, rien de neuf dans sa bouche. Cette mise en scène était simplement destinée à occuper le terrain pour tenter de couper court aux rumeurs, entretenues par tous les titres parus hier (Le Quotidien, le Figaro, vous lirez aussi la page que nous consacrons

hier à l'affaire), et qui maintenaient que le gouvernement français était au courant du lieu de stockage des fûts avant leur trousse.

La mise en scène d'hier doit être comprise comme un « coupe feu », un effet de brouillage avant le rebondissement possible de cette affaire ce matin.

S'il est en liberté provisoire, M. Paringaux parlera, lui, car certains pensent actuellement, que son maintien en prison n'avait d'autre sens que de l'empêcher de parler...

2° Questions

a) Mannesmann informateur de Die Welt ? Non

Le Matin

Qui, alors, a informé *Die Welt*, à peu près au même moment ? Un détective privé,

payé par le quotidien allemand, comme le suggèrent certains enquêteurs ? Les avocats de la firme Mannesmann, en contact permanent avec les défenseurs de Paringaux ? Une phrase sibylline, du porte-parole de Mannesmann, rapportée dimanche par le *Bild Am Sonntag*, pourrait donner quelque crédit à cette seconde hypothèse. Celui-ci déclare en effet : « Nos propres recherches pour retrouver les quarante et un fûts ont été couronnées de succès. » Une petite phrase qui, cependant, pourrait tout aussi bien avoir pour objet de mettre un terme aux rumeurs selon lesquelles Man-

nesmann aurait payé le prix qu'il fallait pour que Paringaux sorte de son silence. Rumeurs bien sûr démenties par le porte-parole de la firme.

b) Négociations pour B. Paringaux^a, protection pour J. M. Quignon

Le Quotidien de Paris

Il paraît toutefois vraisemblable que des négociations ont été menées discrètement entre la firme Mannesmann et l'avocat de Bernard Paringaux, M^e Maurin. L'une de ces parties a très bien pu alerter « Die Welt ».

Quant à Bernard Paringaux, il pourrait, lui, avoir reçu des assurances quant au paiement de ses honoraires, à l'absence de poursuites en dédommagement de la part de ses commanditaires, voire à sa prochaine libération de prison. Un détective privé, payé par le journal « Die Welt », aurait pu servir d'intermédiaire pour les tractations (il ne s'agit à ce jour que d'une simple hypothèse émise par certains enquêteurs et étayée d'aucun semblant de preuve).

Ce qui ne manque pas de toute façon de surprendre, c'est que Jean-Michel Quignon, l'employé de Bernard Paringaux, qui a effectué le transfert des fûts à Anguilcourt et qui a su par la suite si bien mentir à la police, ne soit toujours pas inculpé.

La Voix du Nord

— Sur le fait que M. Jean-Michel Quignon, 28 ans, qui a transporté les quarante-et-un fûts de Saint-Quentin à Anguilcourt-le-Sart, avec M. Bernard Paringaux, ne soit pas à ce jour inculpé, M. Mousel s'est montré aussi interrogatif que ses interlocuteurs. C'est à peine s'il a lâché : « que le chef d'inculpation posait peut-être problème ».

Il lui fut retorqué que le faux témoignage paraissait établi.

4° Clin d'oeil critique sur la presse

Le Matin

INTOX

IL n'y a jamais eu de mystère de la dioxine. Alors qu'on la cherchait sur toutes les routes d'Europe, elle était stockée dans les colonnes des journaux, traitée, raffinée, distribuée par toutes les antennes de radio et de télévision. C'est une belle performance : à partir de quelques cas d'acné et de quelques accidents mineurs, avoir fabriqué un psychodrame-catastrophe à l'échelle quasi mondiale, je tire mon chapeau à mes confrères.

Je leur tire mon chapeau, mais j'ai aussi une forte envie de leur botter le train. Je me demande en effet ce qui est le plus criminel : évacuer à la cloche de bois quelques déchets dangereux ou fabriquer et vendre, à grands carillons, de l'événement infiniment plus toxique que tout ce que la chimie a pu inventer.

On a bonne mine, après ça, pour condamner la bavure intoxicatoire des pseudo-terroristes irlandais !

Robert Escarpit

III - DEPECHEs D'AGENCES1° Nouvelle audition de M. Paringaux par le juge d'instruction

AFP, Saint-Quentin, 11 h. 13

LE GERANT DE LA SPELIDEC, M. BERNARD PARINGAUX, EST SORTI MENOTTES AUX POIGNETS DU CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN (AISNE) MARDI VERS 10H20, POUR ETRE CONDUIT EN FOURGON DE POLICE A LA MAISON D'ARRET TOUTE PROCHE.

SON EMPLOYE A QUI IL A ETE CONFRONTE, M. JEAN-LUC QUIGNON, EST RESSORTI LIBRE, COMME IL ETAIT ARRIVE.

LE MAGISTRAT-INSTRUCTEUR, M. REGIS VANHASBROUCK, S'EST REFUSE A TOUTE DECLARATION SUR LE CONTENU DE CETTE CONFRONTATION. "J'AI JUSQU'A MINUIT POUR ME PRONONCER SUR LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTE FORMULEE PAR LES AVOCATS DE M. PARINGAUX", A-T-IL SIMPLEMENT INDIQUE AUX JOURNALISTES.

2° Des sanctions exemplaires réclamées par le fédération Nord-Nature

AFP, Lille, 13 h. 55

- LES ECOLOGISTES DE LA "FEDERATION NORD-NATURE" DENONCENT MARDI "LA LEGERETE DES RESPONSABLES DE TOUS LES NIVEAUX QUI ONT ORGANISE OU LAISSE S'EFFECTUER SANS SURVEILLANCE LE TRANSPORT ET LE STOCKAGE" DES 41 FUTS DE DIOXINE EN PROVENANCE DE SEVESO, RETROUVES JEUDI SOIR PRES DE SAINT-QUENTIN (AISNE).

AFFIRMANT DANS UN COMMUNIQUE QUE LE TRANSPORT ET LE STOCKAGE DE CE "POISON MORTEL" ONT ETE FAITS "AU MEPRIS DE LA SECURITE PUBLIQUE ET A L'INSU DES POPULATIONS CONCERNEES", "NORD-NATURE" DEMANDE "QUE SOIENT PRISES DES SANCTIONS EXEMPLAIRES".

LA FEDERATION "NORD-NATURE" DEMANDE, EN OUTRE, QUE "DES SCIENTIFIQUES REPRESENTANT LES ASSOCIATIONS ECOLOGISTES, QUI ONT ETE LES PREMIERES A ALERTER L'OPINION, SOIENT AUTORISES A ASSISTER A L'OUVERTURE DES FUTS".

"NORD-NATURE" DEMANDE ENFIN "QUE SOIT PROMULGUEE UNE LOI AUTORISANT LA FABRICATION DE PRODUITS, UNIQUEMENT LORSQUE LE RECYCLAGE DE LEURS DECHETS PEUT ETRE RESOLU SANS DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR L'HOMME".

3° Décision du juge : la demande de mise en liberté est acceptée, le procureur use de son droit de réflexion

AFP, Saint-Quentin, 17 H. 13

LE JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN A ACCPTE MARDI EN FIN D'APRES-MIDI, LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTE DE M. BERNARD PARINGAUX, LE GERANT DE LA SPELIDEC, ECROUE DEPUIS LE 30 MARS, DANS L'AFFAIRE DES FUTS DE SEVESO, NEANMOINS, CE DERNIER NE SERA PAS LIBERE IMMEDIATEMENT, APPREND-ON SUR PLACE.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, M. ALAIN LE GOUC, QUI A ANNONCE LA DECISION DU MAGISTRAT INSTRUCTEUR A LA PRESSE, A PRECISE QU'IL ENTEND USER DE SON DROIT DE REFLEXION DE 24 H AVANT DE FAIRE EVENTUELLEMENT APPEL DE CETTE DECISION DU JUGE D'INSTRUCTION.

DE CE FAIT, M. PARINGAUX RESTERA ENCORE MARDI SOIR EN PRISON. LE PROCUREUR DOIT FAIRE PART DE SA DECISION AVANT MERCREDI MINUIT. AU CAS OU IL FERAIT APPEL, LA CHAMBRE D'ACCUSATION D'AMIENS DISPOSE DE TRENTE JOURS AU MAXIMUM POUR SE PRONONCER SUR LA LIBERATION OU LE MAINTIEN EN DETENTION DE M. PARINGAUX.

4° Déclarations de J. M. Quignon qui reste libre

AFP, Saint-Quentin, 19 h. 07

SI M. QUIGNON A MENTI AU MAGISTRAT INSTRUCTEUR, AUX POLICIERS ET AUX JOURNALISTES, C'EST QU'IL ETAIT "TENU PAR LE SECRET PROFESSIONNEL", A-T-IL EXPLIQUE MARDI MATIN A SA SORTIE DU CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION.

"J'ESPERE QUE M. PARINGAUX VA BIENTOT SORTIR, A-T-IL AJOUTE, ET CE SERA AINSI TRES BIEN POUR TOUT LE MONDE... L'HISTOIRE DU DETECTIVE ALLEMAND ME FAIT RIRE... DES JOURNAUX M'ONT PROPOSE DU FRIC (80.000 F) A L'EPOQUE POUR REVELER QU'ETAIENT LES FUTS. JE N'EN AI JAMAIS FAIT UNE QUESTION DE POGNON. M. PARINGAUX M'A DEMANDE DE TRANSPORTER LES FUTS. SI C'ETAIT A REFAIRE, JE RECOMMENCERAI", A-T-IL POURSUIVI.

5° Le maire d'Anguilcourt critique la décision du juge

AFP, Anguilcourt, 19 h. 32

- LE MAIRE D'ANGUILCOURT-LE-SART, M. ROGER LEQUEUX, A CRITIQUE MARDI SOIR LA DECISION DU JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-QUENTIN, M. REGIS VANHASBROUCK, D'ACCEPTER LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTE DE M. BERNARD PARINGAUX, LE GERANT DE LA SPELIDEC.

CETTE DECISION EST "QUELQUE PEU LEGERE", A DECLARE LE MAIRE DE LA PETITE COMMUNE OU ONT ETE RETROUVES LES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO. "C'EST, EN EFFET, DE L'INCONSCIENCE, A T-IL POURSUIVI, D'AVOIR DEPOSE CES FUTS AU BEAU MILIEU D'UN PETIT VILLAGE. QUAND JE PENSE QU'ON CONDAMNE DES GENS POUR DES BRICOLES".

6° Des obscurités

ACP, Paris, 20 H. 28

L'enquete devrait répondre à un certain nombre de questions, le "dossier ne s'arrêtant pas avec la découverte des futs", dit-on au secrétariat d'Etat à l'Environnement. La lenteur de l'administration pourrait être mise en cause dans cette affaire et, par ailleurs, de nombreux points d'interrogations sont en suspens. Que sont devenus les futs entre leur arrivée à Saint-Quentin, à la mi-septembre et leurs stockage à Anguilcourt début novembre ? Quelle solution avait trouvé le gérant de la Spelidec, solution qui vraisemblablement avorté e l'a contraint à recourir aux services de l'ancien boucher d'Anguilcourt ? Enfin qui a véritablement découvert les futs en premier et pourquoi M. Paringaux s'est-il subitement jeudi décidé à parler ?

Beaucoup de faits, et ce ne sont pas les seuls, demeurent donc encore bien obscurs tout comme l'attitude de M. Jean Michel Quignon, l'employé de la Spelidec qui avec son patron a convoyé les futs. Pendant plus de deux mois il a menti à la justice en disant qu'il ne savait pas où était la dioxine mais entendu mardi matin avec M. Paringaux par le juge d'instruction de Saint-Quentin, il a regagné librement son domicile, dans la région.

7° La RFA s'oppose à la venue des fûts sur son territoire

AFP, Bonn, 11 h. 40

- IL EST EXCLU QUE LA RFA ACCUEILLE LES DECHETS DE SEVESO, RETROUVES JEUDI DERNIER DANS LE NORD DE LA FRANCE A ANGUILCOURT-LE-SART; A AFFIRME UN HAUT-FONCTIONNAIRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT OUEST-ALLEMAND.

"COMPTE TENU DE L'INCERTITUDE PESANT SUR LA FACON ET LE LIEU OU LES DECHETS DE SEVESO PEUVENT ETRE NEUTRALISES, LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND EXCLUT QUE CES DECHETS PUISSENT ETRE STOCKES OU BRULES EN RFA", A DECLARE M. MICHAEL-ANDREAS BUTZ.

"BONN ESTIME QUE DE TELS DECHETS DOIVENT ETRE RETRAITES OU DETRUITS LA OU ILS ONT ETE PRODUITS", A-T-IL AJOUTE.

LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND A EGALEMENT DEMENTI CERTAINES INFORMATIONS CIRCULANT A PARIS SELON LESQUELLES IL AURAIT FAIT APPEL AU "DETECTIVE PRIVE LE PLUS CELEBRE DE RFA" POUR RETROUVER LES 41 FUTS CONTENANT LA DIOXINE.

8° Ciba-Geigy peut brûler les déchets de Seveso ; étude d'un transfert à Bâle

AP, Bâle, 17 h. 13

-- "EN PRINCIPE", LE GROUPE CHIMIQUE BALOIS CIBA-GEIGY EST A REHE DE BRULER LES DECHETS DE SEVESO CONTENANT DE LA DIOXINE.

DES MATIERES AUSSI TOXIQUES QUE LA DIOXINE ONT DEJA ETE BRULEES DANS LE FOUR A HAUTE TEMPERATURE QUE POSSEDE LA SOCIETE; A EXPLIQUE MARDI A BALE LE PORTE-PAROLE DE L'ENTREPRISE: M. JAN KRIEGER.

HOFFMANN-LA ROCHE VA ETUDIER LA POSSIBILITE D'AMENER LES 41 FUTS DE DIOXINE A BALE; DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE D'EVALUATION DE LA DIZAINES D'AUTRES POSSIBILITES QUI S'OFFRENT AU GROUPE BALOIS.

CETTE ETUDE DEVRAIT SE FAIRE EN UNE SEMAINE; SELON M. HANSJOERG RENK; PORTE-PAROLE D'HOFFMANN-LA ROCHE. SUR UN PLAN TECHNIQUE EXISTE LA POSSIBILITE DE BRULER LES DECHETS HAUTEMENT TOXIQUES DANS LA CITE RHENANE. CELLE-CI A DEJA ETE EVOCUEE LORS DES CONTACTS REGULIERS QU'ENTRETIENNENT HOFFMANN LA ROCHE ET CIBA-GEIGY. LES INSTALLATIONS MODERNES DE CIBA; QUI PERMETTENT D'ATTEINDRE DES TEMPERATURES DE 1.200 DEGRES; POURRAIENT ETRE UTILISEES POUR LA DESTRUCTION DES DECHETS DE SEVESO; A INDIQUE M. KRIEGER.